

L'EFFRAIE

La revue de la LPO Rhône

n° 30 - 2011



Ligue pour la Protection des Oiseaux

Association locale du Rhône

M.R.E. 32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

Tél. : 04 72 77 19 85 Fax. : 04 72 77 19 86

rhone@lpo.fr

www.corafaunesauvage.fr

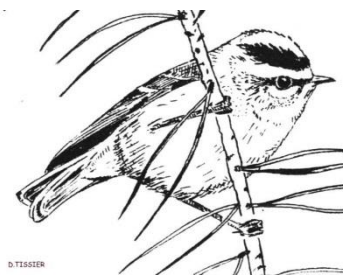


RHÔNE

L'Effraie n°30

ISSN 0982-5878

Editorial



Pour l'édition de cette première Effraie de la LPO Rhône, j'ai le plaisir de rédiger cet éditorial que Dominique Tissier, notre rédacteur en chef, m'a confié et je l'en remercie.

Cette rédaction se fait dans un climat de grande tristesse et d'inquiétude quant aux événements actuels : tremblements de terre, tsunamis, images de désolation et dizaines de milliers de morts et disparus ; catastrophe nucléaire consécutive à cette catastrophe naturelle avec les conséquences connues ou non.

Face à ces tragédies, nos préoccupations quotidiennes de protection et d'étude des oiseaux et des amphibiens peuvent paraître bien futiles ; certains iront jusqu'à dire indécentes. Mais, en général, ce sont les mêmes qui luttent pour la protection de la Nature et qui dénoncent le mode de vie et de consommation effrénée qui poussent notre société à toujours produire plus pour consommer plus.

Bien sûr, nous n'empêcherons probablement jamais les catastrophes naturelles. Par contre, l'homme a des responsabilités dans ses choix de vie qui impactent son environnement et sa santé.

La veille écologique menée sans relâche par les Associations de Protection de la Nature conserve toute son importance. Elle reste indispensable pour alerter nos concitoyens et influencer sur les décisions politiques justifiées par un intérêt économique souvent contestable sur le long terme.

Ce premier numéro de l'Effraie sous le logo de la LPO Rhône nous présente exclusivement des articles sur les oiseaux : Corbeau freux, Martinet noir, Oedicnème criard, Harle bièvre et rapaces. Hasard du calendrier des rédacteurs.

Nous n'en oublions pas pour autant les actions quotidiennes des nombreux bénévoles qui œuvrent également pour l'étude et la protection des amphibiens, des reptiles et des mammifères.

Notre développement associatif consécutif au passage en association locale LPO voit notre activité bouillonner et les groupes de travail se multiplier.

Gageons que la lecture de ce numéro, riche des articles de nos fidèles rédacteurs, provoque des vocations chez nos nouveaux adhérents pour améliorer encore et encore la connaissance.

« A vos plumes » - l'expression s'y prête bien - pour publier vos études, vos observations et faire part de vos expériences ou récits de voyage naturalistes.

Mais pour le moment, place à l'avifaune du Rhône et à de bonnes surprises : première reproduction du Harle bièvre et première citation du Moineau soulcie. Je vous laisse également découvrir la répartition du Corbeau freux et quelques données sur les oiseaux remarquables de cet hiver dans le Rhône, les subtilités de l'identification des martinets et du comportement de cet oiseau emblématique qu'est l'Oedicnème criard, sans oublier le bilan de l'enquête « rapaces » 2009.

Je vous souhaite bonne lecture.

Elisabeth RIVIERE
Présidente



Sommaire du n°30/2011

Editorial	p. 1
Le Corbeau freux : nidification et hivernage dans le Rhône <i>Dominique TISSIER</i>	p. 4
Histoire de miroir (le corbeau) <i>Chantal SEMET</i>	p.17
Observation d'un Martinet noir juvénile ressemblant de près à un Martinet pâle <i>Jonathan JACK</i>	p.18
Enquête « rapaces » 2009 - département du Rhône <i>Bertrand DI NATALE</i>	p.20
Note sur le comportement d'un groupe d'Oedicnèmes criards à Lentilly en 2010 <i>Dominique TISSIER</i>	p.28
Première reproduction du Harle bièvre dans le département du Rhône <i>Jean-Michel BELIARD</i>	p.31
INFO ORNITHO :	p.34
Le Moineau soulcie, 1 ^è donnée du département Hiver froid à Miribel-Jonage et au Grand Large... Reproduction du Blongios nain et du Héron pourpré à Miribel-Jonage en 2010 Passage migratoire des Grues cendrées en mars 2011 Un Gobemouche nain signalé dans le Rhône en 2003	

EFFRAIE n°30 / 2011

Revue éditée par la LPO Rhône (Ligue pour la Protection des Oiseaux, association locale du Rhône)
32 rue Sainte-Hélène 69002 LYON

☎ 04 72 77 19 85 FAX : 04 72 77 19 86 email : rhone.@lpo.fr

Site internet : <http://www.corafaunesauvage.fr/>

Groupe de discussion : <http://fr.groups.yahoo.com/group/LpoGroupe69/>

Base de données en ligne : <http://www.faune-rhone.org>

Edition et publication : LPO Rhône

Rédacteur en chef : Dominique TISSIER

Merci à toutes les personnes qui ont bien voulu relire et corriger les articles de ce numéro : Jonathan JACK, Jean-Paul RULLEAU, Romain CHAZAL, Pauline FILET.

Photo de couverture : Corbeau freux / Dominique TISSIER.

Photos intérieures : Jean-Michel GEVREY, Jean-Michel BELIARD, Olivier ROLLET, Dominique TISSIER, Pierre FOULQUIER, Thierry VAN BAELINGHEM.

Illustrations : Dominique TISSIER, Alain RUFER.

Réalisation et mise en page : Dominique TISSIER

Reprographie et reliure : COREP Lyon

Les opinions exprimées dans les articles de cette revue n'engagent que leur auteur et non la LPO.

Pour toutes publications, contacter le Rédacteur en chef : dominique.tissier@ecam.fr ou la LPO Rhône.

Le Corbeau freux : nidification et hivernage dans le Rhône

Dominique TISSIER

Gros passereau terrestre et arboricole de la famille des corvidés, le Corbeau freux *Corvus frugilegus* est présent toute l'année dans le département du Rhône. Cependant, sa phénologie fait apparaître des comportements très différents en hiver et en période de reproduction. Il nous a semblé intéressant de faire le point sur les citations relatives à la nidification de cette espèce enregistrées dans la base de données du CORA.

Description

D'une taille d'environ 41 à 49 centimètres, cet oiseau est très facile à classer dans le genre des corbeaux par sa couleur, mais aussi par son caractère grégaire et son habitude de nidifier en « corbeautières » dans les arbres ou de former des grandes troupes hivernales dans les champs.

Son identification spécifique ne pose en général pas de problème en plumage adulte. Par contre, un jeune oiseau peut être confondu avec la Corneille noire *Corvus corone* avec laquelle il partage la même caractéristique d'une coloration entièrement noire.

Le Corbeau freux a un plumage entièrement noir en toutes saisons. Seules les parties de la peau à la base du bec sont nues, chez l'oiseau adulte, et montrent une teinte gris blanchâtre caractéristique. C'est ce qui permet de le différencier facilement de la Corneille noire que le grand public qualifie souvent de « corbeau » ! De près, on pourra noter l'absence de plumes aux narines et des reflets violet rougeâtre dans le plumage noir brillant, vu sous certains angles et selon l'éclairage, alors que la Corneille adulte ne peut présenter que de vagues reflets métalliques verts et bleus en plumage d'hiver (MULLARNEY, SVENSSON, ZETTERSTRÖM & GRANT 1999).

Il n'y a pas de dimorphisme sexuel.

Lorsqu'on a affaire à de jeunes oiseaux, avant que la base de leur bec ne se dénude, de février à mai de leur deuxième année, il faut analyser mieux les critères de différenciation : notez alors le profil plus anguleux de la tête, avec le front plus droit, la calotte plus pointue, le cou plus court ; le bec est plus pointu en forme de poignard, avec parfois une nuance pâle à la base et le culmen plus droit, les plumes ou vibrisses qui le recouvrent à la base plus ébouriffées. La Corneille a le bec plus massif, au culmen nettement incurvé vers le bas au bout ; son crâne est plus plat avec le front plus fuyant. Les guides indiquent que le ventre du freux est plus saillant et que les plumes des « culottes », en haut des pattes, sont plus lâches, mais ces différences peuvent être très difficiles à apprécier ! De même, l'alula et les couvertures alaires primaires sont légèrement tombantes, donnant au plumage un aspect moins lissé (JONSSON 1994). Enfin, la démarche du freux est un peu plus dandinante au sol !

Les pattes sont entièrement noires chez les deux espèces.

La silhouette en vol peut aider à l'identification : celle du freux montre des ailes un peu moins larges et un peu plus longues, à la base plus étroite et au bout plus pointu, et l'extrémité de la queue est nettement arrondie, sans être aussi cunéiforme que celle du Grand Corbeau *Corvus corax*. Les battements d'ailes sont souvent un peu plus rapides et plus souples. La Corneille noire a les ailes un peu plus larges et le bout de la queue presque carré. Mais, là aussi, il faut une certaine habitude pour apprécier ces différences minimes !

Le croassement du freux est un peu plus nasillard que celui de la Corneille, avec un « rrr » moins évident.

Le comportement aide souvent à la séparation des deux espèces. Les grandes bandes hivernales sont en général formées de freux, souvent associés à des Choucas des tours *Corvus monedula*, plus petits et à la nuque grise. De même, si l'on voit les oiseaux rassemblés en corbeautières, on est sûr d'avoir affaire à des freux, les Corneilles noires nichant en couples isolés. Cependant, elles peuvent aussi former des bandes assez importantes en hiver, là où la nourriture est abondante, par exemple, sur des décharges. Et les grands dortoirs peuvent rassembler les trois espèces, Choucas, Corneilles et Corbeaux freux !



Corbeau freux D.Tissier Saint-Etienne 14/04/2010

Comportement intelligent des corvidés

Les corvidés semblent être les oiseaux possédant la plus grande intelligence. Tout le monde connaît les astuces de la Pie bavarde *Pica pica* pour se procurer de la nourriture ou un objet convoité. Personnellement, j'ai souvent constaté que, lorsqu'on observait des oiseaux derrière une vitre, de l'intérieur d'une habitation, la plupart des espèces, en particulier les petits passereaux aux mangeoires, ne détectaient pas la présence d'un observateur - j'ai ainsi pu lire, à l'œil nu, le numéro de la bague d'un Verdier d'Europe *Carduelis chloris* posé sur un rebord de fenêtre à moins de 30 centimètre de moi ! - alors que la Pie, venant souvent y voler quelques graines, la devinait instantanément !

Dès l'Antiquité, l'intelligence du corbeau avait été remarquée. Ainsi, Pline l'Ancien (23-79) raconte, dans son encyclopédie monumentale intitulée « *Naturalis historia* » dont le livre X est consacré aux oiseaux, qu'un corbeau se rendait tous les jours au forum où il était capable de saluer les passants par leur nom (PLINE 77) ! Cet oiseau ayant été tué par un voisin coléreux, « *la multitude s'en émut au point qu'elle commença par chasser l'homme du quartier et qu'ensuite, elle le mit à mort ; un cortège innombrable assista aux funérailles de l'oiseau !* ». Pline raconte aussi (*in supra*) l'exploit d'un corbeau qui, poussé par la soif et ne pouvant atteindre l'eau au fond d'une urne, y accumula des cailloux pour faire remonter le niveau du liquide (cité dans WALTER & AVENAS 2007) ! Ce même comportement était déjà cité, pour une corneille, dans une fable d'Ésope.

Les fables de cet auteur ou celles de Jean de la Fontaine mettent souvent en scène un corbeau, même si, dans la célèbre fable « *le Corbeau et le Renard* », c'est goupil qui a le dernier mot, le corbeau « *jurant, mais un peu tard qu'on ne l'y prendrait plus* » !

Des expériences récentes, comme celles publiées dans la revue Science du 10 décembre 2004 (*in supra*), ont confirmé cette aptitude des corvidés à utiliser un outil pour se saisir de nourriture. Cette vidéo sur youtube : http://www.youtube.com/watch?v=NZObeCso_fU montre un corvidé apprivoisé de Nouvelle-Calédonie se saisir d'un fil de fer pour tenter d'attraper de la nourriture au fond d'un vase, mais, n'y arrivant pas, tordre ensuite le fil pour en faire un crochet et saisir le mets convoité ! Saisissant, c'est le cas de le dire !

Au Japon, des corneilles ont été vues déposer des noix sur la route, puis attendre que des voitures les écrasent afin de récupérer les graines !

Revenons en Nouvelle-Calédonie : en fixant de minuscules caméras, pouvant émettre durant 70 minutes, sur des corneilles sauvages, des chercheurs comme Christian RUTZ et ses collègues ont pu voir ces oiseaux fabriquer de petits outils avec des herbes, des feuilles et des brindilles, puis les observer en train de s'en servir pour récupérer des larves d'insectes.

La dégustation d'escargots, la chasse de petits lézards et la longue quête de nourriture au sol ont pu être observées. L'utilisation d'outils a clairement été visualisée. Entre autres engins de cueillette, les corneilles de Nouvelle-Calédonie se confectionnent des pics pointus pour déloger des larves de coléoptères dans des interstices du bancoulier. L'un des oiseaux s'est déplacé de plus de cent mètres pour aller de l'endroit où se trouvait l'outil jusqu'au bancoulier convoité, ce qui laisse penser que les corneilles doivent se souvenir de l'endroit où se trouvent de bons outils qu'elles ont déjà utilisés.

On a pu comparer le taux de réussite lorsque la corneille fouille le sol avec son bec et lorsqu'elle traque les larves avec un outil. La chasse avec outil apparaîtrait considérablement plus efficace que la cueillette au sol. Les chercheurs en concluent que les larves d'insectes constituent la nourriture principale de ces corneilles, ce qui a contribué à sélectionner au fil des générations la pratique de la fabrication d'outils (GOUDET 2007).

Plus fort encore, le Corbeau freux semble connaître quelques lois de la Physique, ce qui paraissait, il y a encore peu de temps, n'être l'apanage que des seuls primates.

Placé devant des situations physiquement possibles ou impossibles, un Corbeau freux réagit comme un enfant humain de six mois et plutôt mieux qu'un chimpanzé.

Christopher BIRD, de l'Université de Cambridge, et Nathan EMERY, de la *Queen-Mary University of London* ont démontré en 2009 que des Corbeaux freux parvenaient à utiliser des petites pierres pour actionner un distributeur automatique de nourriture installé au fond d'un tube en verre. Plus récemment, les mêmes chercheurs ont publié dans les *Proceedings of the Royal Society*, les résultats d'une étude sur la question de savoir si les corvidés ont une certaine connaissance des lois physiques fondamentales. On sait que des primates, mais aussi les très jeunes enfants humains, ont une idée sur quelques principes physiques. Leur attention est attirée par une scène qui leur semble contraire à ces principes. Par exemple, ni un singe, ni un bébé ne s'attendent à voir un objet flotter en l'air.

BIRD et EMERY ont fait subir à des Corbeaux freux une expérience mise au point chez les bébés humains. Une image est montrée au sujet dont le visage est filmé et on mesure le temps durant lequel le regard s'attarde sur un détail (GOUDET 2009).

Les corbeaux de l'expérience étaient placés derrière une paroi percée d'un trou et ne pouvaient s'empêcher d'aller y jeter un œil. Derrière le trou, se trouvait une image montrant un œuf et une table, le premier parfois simplement posé ou parfois en l'air.

Les corbeaux ont brillamment réussi le test et, comme chez les très jeunes enfants, s'arrêtaient davantage (statistiquement 1,5 fois plus longtemps) sur les situations physiquement impossibles. Selon ces chercheurs, les performances sont semblables à celles d'un bébé humain de six mois. Les corbeaux semblent même plus malins que les chimpanzés dans le cas où l'œuf semble fixé sur le bord de la table. Cette position surprend un corbeau, mais pas un chimpanzé !

L'oiseau de malheur !

La couleur noire de notre oiseau, à l'instar du « chat noir » ou de l'Océanite tempête *Hydrobates pelagicus* chez les marins, mais aussi de toutes les espèces nocturnes, hiboux, chouettes, chauves-souris, l'a évidemment fait classer par la bêtise humaine comme un animal maléfique et abritant l'esprit

du démon ! Notons toutefois que le noir n'est maléfique que pour des humains soi-disant *sapiens* de peau blanche et de culture plutôt judéo-chrétienne occidentale !!!! Ce ne serait pas le cas en Afrique !

De même, dans la pièce d'Henri BECQUE (1882), « *les corbeaux* », ce sont des escrocs qui dépouillent la veuve et les orphelins de leur associé décédé. Dans le film de 1943 « *le corbeau* », de Henri-Georges CLOUZOT, un délateur sème le trouble dans toute une ville française par ses lettres anonymes. Les êtres humains doivent-ils toujours donner des « noms d'oiseaux » à ceux d'entre eux qui se montrent particulièrement odieux ? C'est bien mal connaître la nature, malgré les comportements parfois cruels (à notre point de vue) entre prédateurs et proies, qui sont régis par ses lois.

Faut-il mentionner le film d'Hitchcock (1963), « *les oiseaux* », dont l'absurdité n'est plus à démontrer ? Il fallut trois ans de préparation avant le tournage : des milliers d'oiseaux furent dressés et de nombreux trucages, comme par exemple, l'utilisation de fils invisibles attachant les corbeaux à l'actrice soi-disant attaquée, ou celle d'oiseaux mécaniques, contribuèrent à créer l'effet recherché : une ambiance de terreur (WIKIPEDIA 2011). Mais l'action semble bien dérisoire pour tout spectateur qui a quelques connaissances naturalistes !

Le comportement agressif d'une corneille n'est constaté que chez un oiseau mâle qui aurait été apprivoisé dès la sortie du nid et qui, de ce fait, prendrait des humains pour des animaux conspécifiques et agit avec eux comme elle le ferait avec des concurrents qu'il lui faudrait chasser de son territoire. On retrouve le même comportement chez un chevreuil mâle adulte apprivoisé, puis relâché dans la nature.

Faut-il rappeler que le Corbeau joue, comme toutes les espèces animales, son rôle dans la nature, déterminé par des centaines de milliers d'années d'évolution naturelle, et que, s'il crée quelques dégâts aux semences de printemps, il était présent sur la planète probablement bien avant l'être humain et qu'il en respecte l'équilibre, ce que l'on ne peut pas dire de « *Homo sapiens* » qui s'est mis, dès qu'il a proliféré, à détériorer son propre écosystème !

Aire de répartition des couples nicheurs en France

Le Corbeau freux est présent dans une grande partie de l'Europe et en Asie jusqu'en Chine. Il a même été introduit avec succès en Nouvelle-Zélande. Il est cependant absent de la Scandinavie et de l'Islande, ainsi que des régions méditerranéennes (Espagne et Italie).

En France où niche la sous-espèce nominale, il est nicheur dans toute une grande moitié nord, quasiment les deux tiers du territoire, du nord jusqu'au Massif Central et de la Bretagne à l'Alsace. En expansion récente vers le sud, il est présent dans tous les départements de la vallée du Rhône.

Souvent soumis à des campagnes de destruction massive, sa répartition a évolué au fil du XIX^e et du XX^e siècle. Il y était cependant déjà nicheur commun dans la moitié nord de la France.

L'effectif nicheur français se situe probablement entre 300 000 et 600 000 couples dans les années 2000 (DUBOIS, LE MARECHAL, OLIOSO, YESOU 2008). L'espèce a gagné l'ouest du pays (Vendée, Vienne, etc.) dès les années 1950, ainsi que des départements du centre comme le Cher, l'Allier et la Saône-et-Loire. En 1960, elle a atteint le Puy-de-Dôme et le sud de la région lyonnaise. En 1973, elle est trouvée nicheuse dans la Drôme et l'Ardèche, puis atteint la Haute-Loire en 1983, le Cantal en 1989, les Bouches-du-Rhône en 1998 et le Vaucluse en 1999. On trouve quelques couples dans le Gard et l'Hérault depuis ces dernières années.

Elle reste peu commune en Bretagne, mais bien répandue en Alsace. A noter une enclave de quelques couples nicheurs en Haute-Garonne, alors que l'espèce est absente du tout un petit quart sud-ouest du pays.

L'expansion de l'espèce en France est peut-être due à la présence de nombreuses plantations d'arbres en alignement, platanes, peupliers, etc..., mais peut-être aussi à la modification de certains biotopes des

pays du nord de l'Europe, voire au développement, dans les années 1950, de la production agricole de céréales à culture tardive : maïs, puis tournesol, permettant à l'espèce d'avoir accès aux vers blancs retournés dans les labours de printemps.

Les oiseaux français sont plutôt sédentaires, bien que les jeunes puissent se disperser, dès juillet, autour de leur colonie, dans un rayon de plusieurs kilomètres, voire jusqu'à quelques centaines de kilomètres.

Aire de répartition des couples nicheurs en Rhône-Alpes

En Rhône-Alpes, le Corbeau freux est nicheur dans tous les départements, sauf la Savoie et la Haute-Savoie, mais est très localisé dans l'Isère où il ne se trouve que dans les zones de basse altitude, typiquement en-dessous de 1000 mètres. C'est dans le Rhône, la Loire, l'ouest de l'Ain, le nord de l'Isère qu'il est le plus abondant. On le trouve moins commun dans la partie nord de la vallée du Rhône dans l'Ardèche et la Drôme. Seules les régions de plaine et les grandes vallées sont occupées (BERNARD 2008). On s'est tellement habitué à la présence de corbeautières qu'on en oublierait qu'il n'y est nicheur que depuis une cinquantaine d'années, et même moins pour les départements du sud de la région !

Les effectifs régionaux ont été estimés lors de la prospection pour l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de Rhône-Alpes, bien que toutes les colonies n'aient pas été dénombrées. Dans l'Ain, les effectifs comptabilisés ont varié de 3500 à 6800 couples entre 1995 et 1998. Dans la Loire, il y avait environ entre 3000 et 5000 couples et environ 2000 nids dans le Rhône (CORA-Région 2003).

L'implantation de l'espèce dans la région, en tant que nicheuse, est bien décrite par Alain BERNARD sur le site www.corafaunesauvage.fr du CORA Faune Sauvage (BERNARD 2008), description qu'on retrouve aussi dans l'Atlas :

« La première donnée de reproduction de quelques couples sur la lône du Grand Gravier, dans l'Ain, date de 1937. Les premiers couples de la Loire ont été notés en 1948. Dans la vallée du Rhône, l'espèce est signalée à Ternay en 1958, au nord de Vienne en 1965, puis à 15 kilomètres au sud de cette ville, à Chavanay, dans l'Isère, en 1971. Les premiers couples nicheurs de la Drôme sont notés en 1973, à Champagne, dans le nord du département. En 1977, les quelques 20 ou 25 colonies rhônalpines totalisaient 1000 couples environ.

Dans la vallée du Rhône, l'expansion vers le sud s'est prolongée dans les années 1980 : Mauves (Ardèche) et, pour la Drôme, Bourg-lès-Valence en 1980, Châteauneuf-sur-Isère en 1983, Valence-sud en 1986, Romans, Bourg-de-Péage, Pizanon en 1989. Depuis, une colonie comptant 23 nids en 1995 s'est même établie à Loriol-sur-Drôme.

Parallèlement, les populations du nord de la région n'ont cessé de s'étoffer. Dans la Loire, l'expansion a surtout été sensible à partir de la seconde moitié des années 1970 et la première reproduction en milieu urbain date de 1982, à Saint-Etienne. Dans l'Ain, les effectifs ont quintuplé entre 1992 (1290 couples) et 1998 (6721 couples), la Dombes étant (re)colonisée en 1989, la Bresse en 1992, alors que la progression vers l'est se heurte aux contreforts du Bugey, à Ambérieu, depuis 1986. »

Présence hivernale en France

Dès octobre, mais surtout à la fin de ce mois et en novembre, plusieurs centaines de milliers d'oiseaux traversent la France en provenance d'Europe du Nord et de l'Est. La population hivernante doit être de l'ordre de 2 à 3 millions d'oiseaux en décembre et janvier (DUBOIS, LE MARECHAL, OLIOSO, YESOU 2008), répartie sur presque tout le territoire, sauf le sud-est (Gironde, Landes et Pyrénées-Atlantiques), le sud du Massif central, les régions de montagne et la Corse. Cette répartition est toutefois inégale et c'est l'Ile-de-France qui accueille le maximum d'oiseaux avec un effectif compris entre 200 000 à 500 000, alors que l'espèce est moins commune dans les grandes plaines céréalières.

On note, depuis une vingtaine d'années, une diminution des effectifs aux points d'étude de la migration et aux dortoirs, peut-être due à la moindre rigueur des hivers dans des pays comme l'Allemagne. Par exemple, à Fort-l'Ecluse, le total du passage était estimé à environ 100 000 oiseaux dans les années 1970, mais à seulement 70 000 dans les années 1990.

Des reprises de bagues en Rhône-Alpes ont montré que des oiseaux venaient de Russie, Tchéquie et Allemagne.

Les hivernants partent dès février, voire début mars.

Habitat et reproduction

Les troupes hivernales se rencontrent principalement dans les chaumes, labours ou prairies avec des effectifs souvent compris entre 100 et 200, mais parfois beaucoup plus, jusqu'à plusieurs milliers d'oiseaux, souvent en compagnie des Choucas des tours, mais ils ne se mélangent pas, sauf conditions particulières, comme l'abondance locale et occasionnelle de nourriture, avec les corneilles.

Les oiseaux nicheurs s'installent en colonies de reproduction dans de grands arbres feuillus, dans les bois de faible étendue, avec des arbres suffisamment hauts (5 à 6 mètres au moins), mais avec surtout des clairières, coupes, zones buissonneuses, tourbières boisées, ou parfois des bosquets en bordure de rivières. La majorité des colonies sont aujourd'hui souvent dans les alignements d'arbres des zones péri-urbaines, dans les parcs urbains et dans les grandes avenues urbaines bien arborées.



En milieu urbain, la présence de l'espèce est mieux supportée de nos jours qu'autrefois, sauf dans les avenues en centre-ville où les croassements des oiseaux venant s'accoupler, se relayer sur les œufs et nourrir les jeunes leur attirent l'ire des riverains humains ! Les freux ne courent pas le risque d'être tirés dans leur nid, mais leurs constructions sont souvent détruites par les services techniques de la ville en mars ou avril.

Les arbres adoptés sont les plus communs : platanes, peupliers, robiniers, frênes, tilleuls, aulnes, chênes, etc. Les colonies sont souvent ré-occupées d'une année sur l'autre, si les arbres restent favorables. Elles peuvent accueillir entre 10 et 200 nids, parfois plus. BERNARD (2008) cite une colonie de 288 nids en Val de Saône en 1998, une de 364 nids en 1995 au nord de l'Isère et une de 391 en Dombes en 1999.

Les oiseaux vont se nourrir dans les zones cultivées et les prairies, parfois même dans des pelouses urbaines. Ils y trouvent graines, tubercules et racines, ce qui leur attire les foudres des agriculteurs qui tentent de les effaroucher par l'installation de systèmes de pétards, assez peu efficaces, il faut bien le dire. Ils se nourrissent aussi d'insectes et de larves, leur rôle étant alors bénéfique aux cultures ! Moins souvent, ils peuvent capturer de petits mollusques et vers de terre, voire dénicher des oisillons ou des œufs, mais ils font moins de dégâts aux couvées et portées que la Corneille noire, ce qui pourrait justifier, par endroits, leur retrait de la liste des nuisibles. D'autant plus qu'ils ne mangent pas, contrairement à ce que l'on croit généralement, les pousses de céréales, comme le font les corneilles !

Le nid, en forme de corbeille, est placé dans un embranchement élevé, une fourche de branches dans la frondaison. Sa construction peut débuter dans la seconde quinzaine de février. Il est fait de branchettes entrelacées, garni d'herbes et de mousses. La femelle y pond, de fin mars à mi-avril, de 5 à 6 œufs bleu-vert pâle qu'elle couve pendant 16 à 18 jours. Les jeunes, nidicoles, d'abord couverts de duvet clairsemé gris brun, s'envolent à 29-30 jours, de mi-mai jusqu'à début juin.

C'est au début d'avril, avant l'apparition du feuillage des arbres, que les ornithologues procèdent au comptage des nids dans les corbeautières connues.

Données de la LPO Rhône

En 2009 et 2010, **136** données relatives à la reproduction sont rapportées dans la base de la LPO Rhône pour le département. Elles ont permis de dresser la carte de la page suivante.

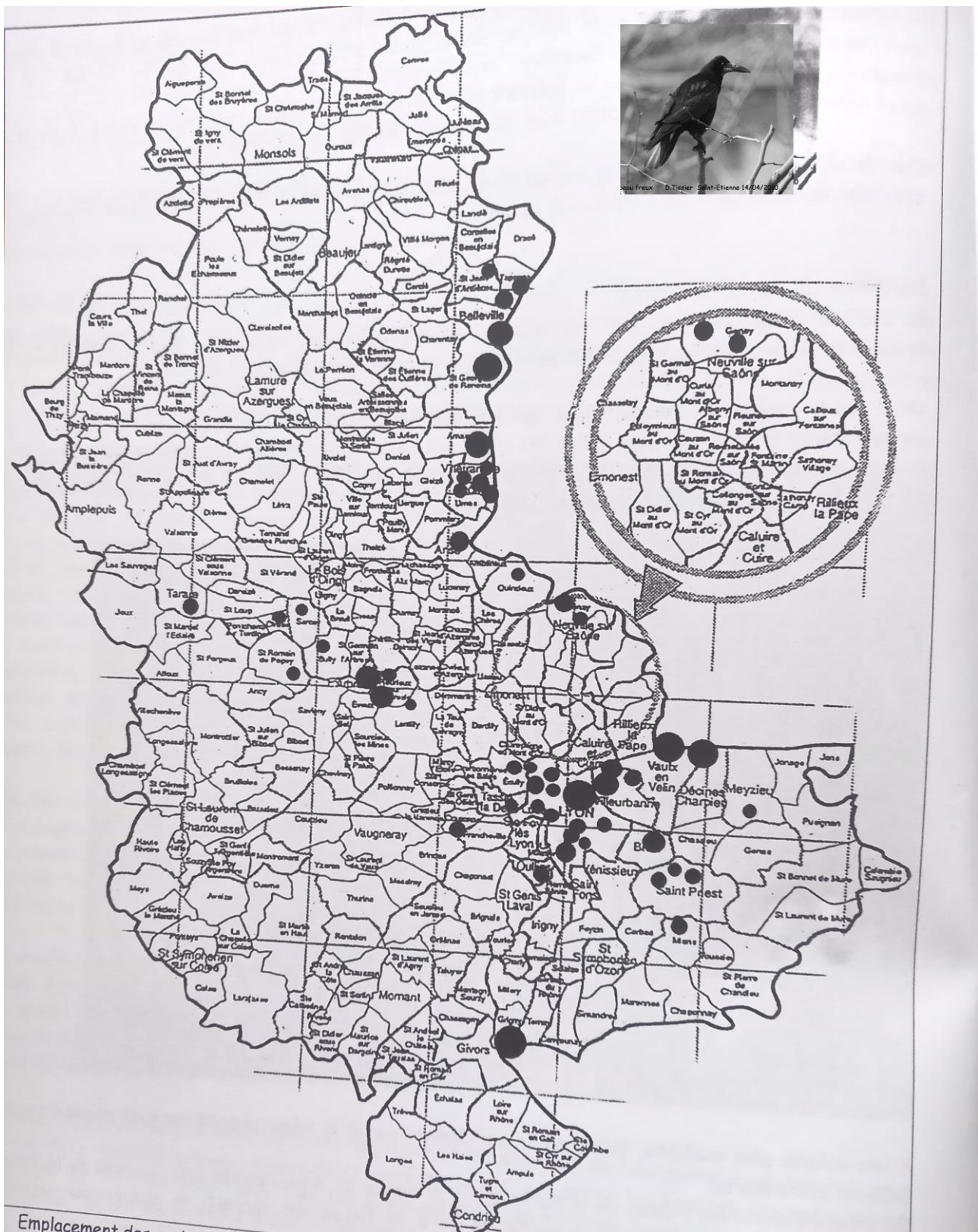
On y voit clairement l'importance de l'agglomération lyonnaise qui regroupe la majorité des corbeautières connues, en plein cœur des villes de Lyon et Villeurbanne, mais aussi en périphérie et de Craponne et Oullins à l'ouest, jusqu'à Saint-Priest et Meyzieu à l'est. Le Grand Parc péri-urbain de Miribel-Jonage est aussi très attractif pour l'espèce.



A une échelle plus modeste, Villefranche-sur-Saône connaît le même phénomène avec plusieurs petites colonies *intra-muros*.

On trouve ensuite les vallées de la Saône, de la Brévenne et, à plus petite échelle, celle de la Turdine. Au sud de Lyon, c'est l'Ile des Arboras, en bord de fleuve, qui accueille la plus grosse colonie du département.

On retrouve bien la répartition indiquée en 2003 dans l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de Rhône-Alpes, l'espèce restant tributaire surtout des alignements de grands arbres, qui n'ont guère changé depuis 2003 et semblant préférer la relative tranquillité des zones bien urbanisées plutôt que d'aller se faire charger de plombs dans les secteurs agricoles !



Emplacement des corbeautières répertoriées dans la base de données de la LPO Rhône (2009-2010)

Classement de l'espèce dans le Rhône

Le Corbeau freux, comme la Corneille noire, la Pie bavarde et l'Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*, a le triste privilège de faire partie des quelques espèces classées nuisibles dans l'ensemble du département. Les arrêtés préfectoraux n° 2010-4464 et 2010-4603 précisent qu'il peut être détruit tous les jours (mais pas de nuit), en tous temps, y compris par temps de neige, du 1^{er} mars au 10 juin. Le tir est autorisé à poste fixe ou dans l'enceinte de la corbeautière, mais pas dans les nids susceptibles

d'accueillir d'autres espèces comme le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* ou des colombidés. L'usage d'appellants est autorisé, mais sans que ceux-ci soient mutilés ou aveuglés.



Le préfet justifie ce classement pour la protection des semis, des fruits et céréales sur pied et des couvertures d'ensilage, ainsi que la protection des œufs et oisillons des espèces protégées, mais surtout des espèces classées « gibiers » qui intéressent davantage les chasseurs chargés de cette grande œuvre de protection de la nature !

A noter que n'importe qui ne peut pas s'improviser tireur ou piégeur. Une demande d'autorisation, argumentée et accompagnée d'un avis du maire de la commune, doit être adressée à la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône qui la transmet, avec son avis, évidemment favorable, à la Direction Départementale des Territoires.

Passage migratoire dans le Rhône

Dans le Rhône, on manque d'études spécifiques pour analyser finement les dates d'arrivée et de départ des hivernants, mais les quelques citations de la base montrent qu'elles restent identiques à celles notées généralement en France, de début octobre à début mars. Cependant, les effectifs des groupes mentionnés (de 100 à 350) semblent inférieurs à ceux du début des années 1990 où ils pouvaient atteindre 500 à 600 oiseaux. Mais les données que l'on peut attribuer sans risque d'erreur à des migrateurs de passage sont insuffisantes pour pouvoir conclure sans hésitation. Notons par exemple, ce passage de 350 oiseaux, sur un site de migration de Sainte-Consorce le 15 octobre 2000 (R. RUFER).

Nidification dans le Rhône

La première donnée de reproduction dans le Rhône date de 1958 à Ternay, puis de 1964 au Parc de la Tête d'Or.

L'espèce s'est ensuite très vite répandue dans le département dans les années 1970 et 1980.

Dès la fin février, mais surtout début mars, on voit les freux construire leurs nids dans les branches des platanes de l'agglomération. Une construction est rapportée dans la base de données le 19 février 2010 au Parc de la Tête d'Or (B. DI NATALE). Un accouplement est noté le 4 mars 2009 à la Doua (E. RIBATTO, J. BOUNIOL). Mais ce sont là des dates précoces. Les constructions se terminent en général vers la fin de mars et, début avril, la couvaison commence.

Les oiseaux s'envolent de mi-mai à début juin. Une date plutôt tardive est relevée dans la base, avec deux jeunes à peine volants le 5 juin 2009 au Parc de la Tête d'Or (B. DI NATALE).

La plus grande colonie est celle des Arboras à Grigny, dans une ripisylve du Rhône, qui comptait de 250 à 320 nids dans les années 1998 à 2010, et qui a atteint un record de 401 nids en mars 2011 (V. GAGET *comm. pers.*) qui en ferait, à notre connaissance, la plus grande de la région Rhône-Alpes.

D'autres grandes colonies sont aussi régulièrement notées, comme celle du nœud autoroutier entre Chasse-sur-Rhône et Givors, où les nids sont difficiles à compter compte-tenu de son emplacement, celle du Fort de Bron qui comprend environ 200 nids certaines années dont 2010 et 2011 (J.-M. BELIARD, A. VALERO, M. DUBOIS), celle du Parc de la Tête d'Or à Lyon avec environ une centaine de nids (J.-M. BELIARD, D. TISSIER, B. DI NATALE, C. & M. FREY), et, bien sûr, les deux colonies

voisines du Parc de Miribel-Jonage qui comptent environ de 60 à 100 nids chacune (J.-M. BELIARD *in* base de données de la LPO Rhône).

La colonie des Champs-Captants semble en régression depuis 3 ans (V. GAGET, J.-M. BELIARD, *comm. pers.*), alors que celle de l'Ile de la Table Ronde, sur le Rhône en aval de Lyon, a disparu, les oiseaux s'étant probablement tous regroupés aux Arboras (V. GAGET *comm. pers.*).

Les autres colonies de l'agglomération lyonnaise sont plus petites, les oiseaux se déplaçant en cours de saison, suite aux destructions d'avril. Ainsi, à Gerland, près de la halle Tony Garnier, avenue Jean-Jaurès ou avenue du Maréchal de Saxe, ainsi que dans les petites places et rues avoisinantes, place Aristide-Briand, cours Gambetta, etc.), mais aussi parfois dans le quartier des Brotteaux, on compte des groupes de 4 à 20 nids en mars, souvent disparus en mai (A. MACCAUD, D. TISSIER, O. ROLLET, C. D'ADAMO, B. DI NATALE, J.-M. BELIARD). Par exemple, il y avait 6 nids au bout de l'avenue Leclerc, tout près de la halle Tony Garnier, le 26 mars 2011 (*obs. pers.*). De toutes petites colonies, correspondant sans doute, pour certaines, à des tentatives d'installation, sont aussi notées à Lyon-Vaise, Tassin, Ecully, Lyon-la-Sauvegarde, un peu plus grande à Lyon-Champvert et Craponne (B. DI NATALE, E. RIBATTO, C. D'ADAMO). Certaines, quoique assez petites, sont assez régulièrement occupées, comme celle du Parc Chabrières à Oullins, avec de 20 à 25 nids chaque année et jusqu'à 37 cette année (J. JACK).

Les colonies de Villeurbanne et de Villefranche sont de taille moyenne, comprise souvent entre 15 et 50 nids, un peu plus en périphérie de ces villes, comme à la Doua ou à Bordelan où l'on atteint près de 70 nids (A. LAMY, A. FERRIE, C. D'ADAMO, E. RIBATTO, J. BOUNIOL).

La vallée de la Brévenne est bien occupée par l'espèce avec une colonie de plus de 100 nids à Nuelles (M. MATHIAN, A. FERRIE, E. & P. RIVIERE), sur les bords de cette rivière, après son confluent avec la Turdine à l'Arbresle, mais aussi avec de belles colonies (66 et 11 nids) à Fleurieux-sur-l'Arbresle (B. DI NATALE, E. RIBATTO).



L'occupation de la vallée de la Turdine est plus surprenante avec quelques données d'oiseaux nicheurs à Bully, Sarcey, les Olmes et Saint-Romain-de-Popey (B. DI NATALE). Il faut dire que c'est un secteur bien prospecté par des ornithologues acharnés ! On compte même une vingtaine de nids à Tarare (E. RIBATTO), mais dans la vallée, donc à moins de 400 mètres d'altitude.

Le val de Saône, de part et d'autre de Villefranche, compte de nombreuses colonies : Saint-Jean-d'Ardières, Taponas, Arnas (80 nids), Anse, Saint-Georges-de-Reneins (plus de 110 nids), Belleville, les petites îles de la Saône (île du Motio, la Roquette, etc.) et Quincieux (A. LAMY, E. RIBATTO, C. ROUARD, J.-P. RULLEAU, F. DOMENJOU, C. D'ADAMO, J.-M. BELIARD, E. & P. RIVIERE).

Par manque d'arbres de taille suffisante, il y a de moins en moins de colonies dans le grand est lyonnais dès qu'on s'éloigne du *Grand Lyon* : hormis la grande colonie du Fort de Bron déjà citée, on en trouve seulement à Saint-Priest (P. PADES, C. D'ADAMO, N. CARRET), Bron, Mions et au Fort de Meyzieu (N. CARRET, E. BOISSIERE, O. ROLLET, J. HAHN, B. DI NATALE, J.-M. BELIARD).

Le bilan de tous ces comptages n'est pas facile à faire. Si les oiseaux n'étaient pas dérangés, il suffirait d'additionner les nombres de nids des colonies répertoriées, car peu d'entre elles passent inaperçues.

Le Corbeau feu est ainsi l'espèce dont les effectifs nicheurs seraient les plus faciles à estimer compte-tenu de leur mode de nidification. Malheureusement, les destructions systématiques de fin mars et début avril, sur plainte de riverains qui supportent mieux le bruit des mobylettes que les croassements de nos oiseaux noirs, conduisent les couples nicheurs à entreprendre probablement des constructions de remplacement. Il y a donc probablement des doublons dans notre comptage final. Mais, comme quelques petites colonies doivent échapper aux observateurs, en particulier dans les communes très peu prospectées du département, - ainsi quelques colonies des années 1990 (La-Tour-de-Salvagny, marais de Charvas, Sainte-Foy-l'Argentière) n'ont pas été retrouvées dans la base de 2011 - ceci doit partiellement compenser cela et l'on arrive à un total d'au moins 2200 couples nicheurs pour 2010-11, probablement compris entre 2200 et 2500, soit légèrement supérieur à celui donné dans l'Atlas en 2003.

L'espèce se maintient donc bien dans le Rhône ; elle est peut-être en légère augmentation en tant que nicheuse.

Le pourcentage de nids en milieu urbain est de l'ordre de 11%, si l'on ne prend en compte que les quartiers véritablement citadins, alors qu'il atteint 38% dans les grands parcs et boulevards péri-urbains, soit donc un total de près de 50% des nicheurs dans et autour des grandes villes.

On note également un pourcentage élevé, de l'ordre de 60%, des nids situés près des étangs, fleuves et rivières (Miribel-Jonage, Rhône, Turdine, Brévenne). Nos freux ne sont pourtant pas des oiseaux aquatiques, mais il y a là une corrélation non causale, s'agissant de zones non constructibles, bénéficiant d'une bonne tranquillité et toujours bien arborées.

Destruction des nids

L'espèce n'étant pas protégée et même classée nuisible, la destruction des nids dans les zones agricoles est probablement assez fréquente.

Dans les zones habitées, les oiseaux ont la fâcheuse habitude d'utiliser les grands arbres des avenues urbaines et d'installer leur nid devant les fenêtres des 3^e ou 4^e étages des immeubles ! On comprend bien que leurs cris rauques lors de la construction et de la reproduction constituent un réveil-matin peu apprécié des dormeurs tardifs !

Ce sont les services « espaces verts » ou « environnement » des municipalités qui sont chargés d'ébrancher les fourches des arbres, normalement avant début mars, pour empêcher l'installation des nids en corbeille. Il n'est pas rare cependant que, suite aux plaintes des riverains auprès de leur maire, l'opération se résume à une destruction de nids déjà construits, voire parfois avec une ponte ou même une portée déjà en place, comme l'attestent les photographies qui illustrent cet article, faites par l'auteur à Saint-Etienne (Loire), cours Fauriel, cette grande avenue bordée d'une double rangée de platanes sur ces deux côtés, le 14 avril 2010, avec des couples en train de couver, les nids ayant été détruits ensuite dans la deuxième quinzaine d'avril. La corbeille de branchettes est alors tirée au sol et les poussins tués !

Rassemblements et dortoirs hivernaux

Dès fin juin, on peut trouver de grands rassemblements mêlant adultes et jeunes dans les cultures. Par exemple, il y avait 240 oiseaux à Chassieu le 26 juin 2010 (C. FREY). Les quelques données récentes relatives à de grands groupes se nourrissant dans les champs en période hivernale se situent surtout dans l'est et le nord-est lyonnais, à Mions, Saint-Priest, Bron, Sathonay, Montanay (C. CHATAGNON, P. FIVET, J.-M. BELIARD, R. CHAZAL), mais ils ne dépassent pas les 300 individus. Dans l'ouest, le plateau de Méginant, bien prospecté, ne rassemble guère plus de 150 oiseaux (*obs. pers.*). Aux Grandes Terres, à Feyzin et Corbas, secteur bien étudié ces dernières années, il ne semble pas que l'on dépasse les 250 individus sur le plateau, avec une moyenne annuelle autour d'une centaine, malgré les dires manifestement exagérés des agriculteurs-chasseurs locaux (V. GAGET *comm. pers.*).

Mais il faut bien dire que les ornithologues ne prennent pas toujours la peine de rapporter dans la base ce genre d'observations !

Pour les dortoirs hivernaux, la difficulté est tout autre : comment compter des milliers d'oiseaux tournoyant sur un site, en général à grande distance, se posant et s'envolant à plusieurs reprises en se mêlant aux nouveaux arrivants, et ceci dans un temps réduit, les corvidés regagnant les arbres pour y dormir que très peu de temps avant l'obscurité. Et surtout, les groupes sont quasiment toujours composés de freux et de Choucas des tours volant de concert et impossibles à différencier de loin, plus rarement avec même des Corneilles noires. De plus, il est certain que les dortoirs du Grand Parc rassemblent des oiseaux du Rhône et de l'Ain tout proche.

Les estimations, donc très approximatives, vont de 5000 à 8000 oiseaux, les trois espèces confondues, sur les principaux dortoirs connus, qui sont ceux des îlots des Eaux-bleues et celui des Allivoz à Miribel-Jonage (où l'envol matinal est impressionnant !), celui du Fort de Bron et celui du nœud autoroutier de Givors déjà cité pour la reproduction. Un dortoir plus petit est parfois noté sur le plateau de Méginant, côté Tassin, avec probablement plus d'un millier d'oiseaux. De petits groupes se rassemblent aussi pour la nuit au Parc de la Tête d'Or, sur les îles de la Saône ou ailleurs.

On pourrait peut-être estimer la population hivernante du département entre 10000 et 30000 oiseaux. Cependant, le mélange des espèces et la trop grande approximation du comptage empêche toute citation précise dans la base de données. Il est donc difficile d'analyser ce comportement crépusculaire !

Conclusion

L'analyse d'un grand nombre de données collectées par les ornithologues du département a permis une étude assez fine de la reproduction du Corbeau freux dans le Rhône. L'espèce reste commune en tant que nicheuse, voire en légère augmentation depuis la prospection « Atlas ». On compte de 2200 à 2500 couples nicheurs en 2010-11, répartis inégalement sur le territoire rhodanien. Près de 50% nichent en zones urbaines ou péri-urbaines et environ 60% près des rivières et du Rhône où ils trouvent grands arbres et quiétude.

C'est à Grigny, dans la vallée du Rhône, que se trouve la plus grande colonie qui dépasse cette année les 400 nids. L'agglomération lyonnaise, au sens large, abrite la plus grande part des colonies, mais on en trouve aussi en bon nombre en val de Saône, ainsi que, en plus petits effectifs, dans les vallées de la Brévenne et de la Turdine.

Les effectifs hivernaux sont beaucoup plus difficiles à estimer. Ils semblent plutôt en diminution depuis les années 1990, mais on manque de données sur les dortoirs urbains.

Malgré le peu d'attrait qu'exercent les espèces de la famille des corvidés sur de nombreux ornithologues, il serait souhaitable qu'on accentue l'effort de prospection sur ces rassemblements hivernaux, parfois impressionnants.

Dominique TISSIER

Remerciements :

Merci à Jean-Michel BELIARD et à Vincent GAGET qui nous ont donné quelques renseignements précieux sur la reproduction et l'hivernage. Un grand merci à tous les ornithologues du département qui transmettent leurs notes de terrain. Sans eux, de telles études ne seraient pas possibles !

Un peu d'étymologie :

Le latin *corvus* signifie corbeau, mais aussi *croc* ou *harpon*, sans doute par analogie avec le comportement prédateur de certains corvidés. Le mot « *freux* » viendrait du francisque « *hrök* », peut-être une onomatopée du cri de l'espèce, le vieux néerlandais « *roec* » et le vieux germanique « *hruoh* » s'en rapprochant, de même que l'anglais « *crow* », le breton « *bran* » ou l'allemand « *rabe* » !

Le nom scientifique de l'espèce « *frugilegus* » est un terme latin signifiant « qui ramasse des grains ou des fruits » (CABARD & CHAUVET 2003).

Le nom français « *corbeau* » vient d'un diminutif, *corbellus* (WALTER & AVENAS 2007).

A noter que le jeune poussin s'appelait le *corbillat*, ce nom étant toutefois tombé un peu en désuétude ! Ne le confondons pas avec « *corbillon* » qui désigne une petite corbeille !

Le cormoran est un « *corbeau de mer* » !

Curieusement, le prénom « *Bertrand* » vient des racines germaniques « *berht* » et « *hram* » signifiant « *brillant corbeau* », mais le terme péjoratif qu'a pris le *corbeau*, dans notre argot moderne, nous interdit de qualifier ainsi le Bertrand bien connu de notre LPO Rhône !...

Ce mot d'argot « *corbeau* » est probablement dû aux cris, il est vrai, peu agréables de notre corvidé !

En architecture, un corbeau, au sens métaphorique de « *grappin* », désigne une pierre qui dépasse d'un mur et sert d'appui à une poutre. L'*encorbellement* est l'avancée d'une maison ancienne en surplomb au-dessus d'une rue. Le *bec-de-corbeau* désigne un outil de forme recourbée ou une lampe à huile.



Corbeau freux D.Tissier Saint-Etienne 14/04/2010

Bibliographie

- Base de données de la LPO Rhône. M.R.E., Lyon.
- CABARD P. & CHAUVET B. (2003). *L'étymologie des noms d'oiseaux*. Eveil nature.
- CORA-Région (2003). *Les oiseaux nicheurs en Rhône-Alpes, 1977-2000. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes*. CORA éditeur, Lyon.
- DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P. (2008). *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux & Niestlé, Paris.
- DUQUET M. (réd.) (1993). *La faune de France, inventaire des vertébrés et principaux invertébrés*. Muséum National d'Histoire Naturelle, Eclectis, Paris.

- **GOUDET J.L. (2007).** *Des corneilles filmées en train d'utiliser des outils.* http://www.futura-sciences.com/fr/news/t/zoologie/d/des-corneilles-filmees-en-train-dutiliser-des-outils_13106/
- **GOUDET J.L. (2009).** *Le Corbeau freux connaît quelques lois physiques.* Futura-sciences. http://www.futura-sciences.com/fr/news/t/zoologie/d/le-corbeau-freux-connaît-quelques-lois-physiques_20932/
- **JONSSON L. (1994).** *Les Oiseaux d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.* NATHAN, Paris.
- **MANDRILLON L. (1989).** *La migration des oiseaux à Dardilly. L'Effraie n°7.* CORA-Rhône, Lyon.
- **MULLARNEY K., SVENSSON L., ZETTERSTRÖM D. & GRANT P.J. (1999).** *Le guide Ornitho.* Delachaux & Niestlé, Lausanne.
- **PLINE l'Ancien (77).** *Naturalis historia.* - Histoire naturelle de Pline avec la traduction en français / vol. 1 - sur <http://web2.bium.univ-paris5.fr/livanc/?cote=39197x01&p=416&do=page>
- **WALTER H. & AVENAS P. (2007).** *La mystérieuse histoire du nom des oiseaux.* Laffont, Paris.
- **WIKIPEDIA (2011).** *Les oiseaux (film, 1963).* A consulter sur internet sur le site : http://fr.wikipedia.org/wiki/Les_Oiseaux_film_1963

Histoire de miroir !

C'était, à première vue, un corbeau comme tous les autres, m'a-t-on raconté ! Sauf qu'il était peut-être plus malin que beaucoup de ses congénères... Car il fut surpris, un caillou dans le bec, s'escrimant sur une vitre ! Pour la casser ?...

C'est ce que j'ai cru lorsqu'on m'a raconté l'histoire. Mais non, ai-je appris récemment : c'était pour occire l'intolérable rival qui n'était que son reflet s'affichant dans la vitre !...

Chantal SEMET



Observation d'un Martinet noir *Apus apus* juvénile ressemblant de près à un Martinet pâle *Apus pallidus* dans le Rhône

Jonathan JACK

Introduction : esquisse biologique du Martinet pâle

Au plus près de nous, le Martinet pâle (*Apus pallidus* - Shelley 1870) niche sur des falaises ou sur des bâtiments autour de la Méditerranée. La sous-espèce *brehmorum* existe aux Iles Canaries, à Madère et en Méditerranée, sauf sur la côte est de l'Italie et dans l'ex-Yougoslavie, où elle est remplacée par la sous-espèce *illyricus* qui est beaucoup plus difficile à distinguer du Martinet noir *Apus apus*. La sous-espèce *pallidus* s'étend de la Mauritanie à l'ouest jusqu'au Pakistan à l'est, en passant par l'Égypte et le Golfe d'Oman (CRAMP 1985, CHANDLER & DRIESSENS 1995).

Comme le Martinet noir, il est estivant sous nos latitudes et il passe l'hiver en Afrique sub-saharienne (principalement au Sahel) ou en Asie du sud-est. Le Martinet pâle est rare en dehors de ses zones de reproduction, mais il doit passer parfois inaperçu, à cause de sa ressemblance avec le Martinet noir. Il arrive cependant plus tôt et repart plus tard que ce dernier. Par exemple, le pic de son passage à Eilat (Israël) est la première moitié du mois de mars. Par conséquent, un martinet précoce ou tardif doit faire l'objet d'une attention toute particulière. Le Martinet pâle a été observé jusqu'en Scandinavie (THORUP 2001). La Grande-Bretagne cumule 61 observations de cette espèce entre 1980 et 2007.

Si le Martinet pâle adulte possède une zone blanche assez étendue sur la gorge, la présence d'une zone similaire sur le front existe parfois sur des oiseaux de 2^e année (v. Xavier BLASCO-ZUMETA, Laboratoire Virtual Iberaja p.278 sur le web, avec photo).

Au niveau mondial, l'espèce est classée « Least concern » (peu menacée), à cause d'une importante population mondiale (estimée entre 250.000 et 2 millions) et de sa large distribution.

Observation d'un oiseau ressemblant à un Martinet pâle au barrage de Thurins (commune d'Yzeron), le 3 juillet 2010 :

Par une belle matinée d'été, je me rends, avec Philippe PADES, au barrage de Thurins, qui est en fait situé dans la commune d'Yzeron. Le CORA-Rhône y est invité, à l'occasion de l'inauguration des nouvelles installations, à conduire des groupes du public autour du petit lac de retenue derrière le barrage. Après avoir fait visiter le site à un premier groupe d'une demi-douzaine de personnes, nous voilà repartis avec un deuxième groupe à 11h00. Le barrage est entouré de bois ; la plupart des oiseaux identifiés le sont donc uniquement par le chant. Nous identifions et faisons connaître plusieurs espèces, notamment le Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes* et la Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*. Une Grive musicienne *Turdus philomelos*, cachée dans le feuillage dense, nous régale par son chant mélodieux typique.

Arrivés en haut du barrage, vers 11h10, notre attention est attirée par un martinet qui survole le lac à la recherche d'insectes. Parfois, il frôle la surface du lac en vol plané à la manière d'une hirondelle. Ce comportement, et son vol, plus lourd et plus lent que celui typique du Martinet noir, nous incite à le regarder avec plus d'intérêt que d'habitude. On l'observe souvent contre le fond boisé de l'autre côté du lac, ce qui nous permet de constater aisément un plumage nettement plus clair que celui du Martinet noir. Ce qui nous frappe en particulier, cependant, est l'étendue de la zone blanche au menton, qui est assez large et visible de loin à la jumelle. Quand l'oiseau passe plus près de nous, (jusqu'à 60m. environ),

nous remarquons une autre zone pâle (blanc-cassé-gris pâle) sur le front. Cette zone n'est pas clairement délimitée, mais fond progressivement dans le marron foncé du haut de la tête et, dans cette zone, nous notons la présence de quelques plumes foncées, sous forme de petits traits sombres.

Le plumage de ce martinet, l'absence d'autres martinets avec lui et son vol différent de celui qui est typique du Martinet noir nous font penser à un Martinet pâle.

Après étude de notre fiche d'homologation, le CHR de Rhône-Alpes a préféré ne pas confirmer cette observation de Martinet pâle, à cause de la ressemblance très étroite qui existe entre un Martinet pâle adulte et un Martinet noir juvénile fraîchement envolé, dont même le vol ressemble à celui d'un Martinet pâle. Le seul élément qui distingue le Martinet pâle du Martinet noir, dans ce cas, est la structure de l'oiseau : tête plus large et plus plate, corps et ailes plus larges (surtout les primaires). Ces détails n'ont malheureusement pas été relevés dans mes notes prises sur le terrain.

L'un des membres du Comité d'Homologation cite le cas d'un oiseau trouvé mort dans le Jura, que l'on pensait être un Martinet pâle, mais qui, après examen par le Muséum d'Histoire Naturelle à Paris, s'est avéré être un Martinet noir juvénile.

Deux éléments font d'ailleurs plutôt pencher en faveur d'un Martinet noir juvénile : la date (3 juillet, époque où les jeunes martinets quittent leur nid) et la présence de quelques plumes très sombres dans la zone pâle du front - sans doute des plumes d'adulte qui commencent à pousser. Sans exclure la possibilité qu'il s'agisse d'un Martinet pâle, le comité a très sagement décidé de jouer la prudence.

Nous sommes ici à la frontière tout à fait fascinante de ce qui est possible de faire en matière d'identification, en observant des oiseaux sur le terrain.

Autres observations du Martinet pâle dans le département du Rhône

Une seule observation de cette espèce a été homologuée dans le Rhône jusqu'à présent : un individu observé le 18 avril 2004 au Grand Large par Edouard DANSETTE.

Une autre observation au Grand Large, en date du 17 mai 2001, n'a pas été soumise au CHR et une observation au Pont Morand à Lyon, le 5 mai 2010 par Guillaume BRUNEAU (citée dans L'EFFRAIE n° 29 p.51) est en attente d'homologation par le CHR.

Jonathan JACK

Bibliographie

- **CHANDLER P. & DRIESESENS G. (1995).** *Swifts : a Guide to the Swifts and Tree-swifts of the world.* Pica Press, Sussex.
- **CRAMP et al. (1985).** *Birds of the Western Palearctic.* Vol. IV, Oxford University Press.
- **Kasper THORUP (2001).** First record of Pallid Swift *Apus pallidus* in Denmark and of subspecies *illyricus* in northern Europe (Zoological Museum 2100 Copenhagen, Denmark) (fiche PDF).
- **BLASCO-ZUMETA Z. (2010).** Pallid Swift *Apallidus*, in Laboratorio Virtual Iberaja <http://www.ibercajalav.net/> (fichier pdf page 278).
- **TIGGES U. (2010).** APUSlife: other Swift species http://www.commonswift.org/common_swift.html

Le dessin est tiré de APUSlife, le magazine Virtuel sur le Martinet (remarquable site web sur cette espèce passionnante).

ENQUETE RAPACES 2009 - Département du Rhône

Rédacteur : Bertrand DI NATALE

Secteur étudié : Vénissieux - Carte IGN 3032 E

Coordonnées (en grades) : X = 2,90012 / Y = 50,7



Ce carré, d'une surface de 25 km², a son centre se situant au niveau de la commune de Chaponnay, dans le sud-est lyonnais, et s'étend au nord jusqu'à l'aérodrome de Corbas et une vaste zone agricole au sud de Mions, au sud jusqu'au bois de Servanay, en limite des communes de Villette-de-Vienne et Luzinay situées dans le département de l'Isère. Sa limite à l'ouest se situe dans la commune de Marennes et à l'est atteint les limites de Saint-Pierre-de-Chandieu et de Valencin, cette dernière commune étant également située dans le département de l'Isère.

Il a été choisi, pour l'année 2009, par rapport aux objectifs nationaux de recherche sur le Milan royal *Milvus milvus*, a priori deux individus différents, dont l'un avec une rémige manquante, ayant été observés en chasse, dans le périmètre géographique de l'enquête, pendant les mois d'avril, mai et août de l'année précédente 2008, pouvant laisser supposer une reproduction à proximité. Jugé en fort déclin dans de nombreuses régions (parfois de l'ordre de 90% sur certains de ses bastions comme le nord-est de la France), il est actuellement l'un des rapaces les plus menacés d'Europe : il est, encore aujourd'hui, principalement victime d'actes illégaux, notamment de tirs par certains « chasseurs imbéciles », mais souvent d'empoisonnements volontaires ou non, notamment par l'emploi de certains rodenticides en agriculture (produits utilisés dans la lutte contre les rongeurs des champs).

Cela afin de mettre en œuvre les mesures de protection de l'espèce au niveau national, la France, au regard des autres pays, ayant une responsabilité vis à vis de cette espèce en raison de forts contingents qui peuvent s'y reproduire, y migrer ou y passer l'hiver. C'est pourquoi il a été jugé important selon le protocole national de faire le point sur la situation de l'espèce et de pouvoir estimer au mieux sa répartition et ses effectifs selon les régions. Cette enquête devait, entre autres, permettre une comparaison de chiffres de 2009 par rapport à ceux trouvés dans les carrés où l'espèce avait été notée présente en 2000-2001, lors de la première enquête qui sert de base de référence pour mesurer l'évolution des populations de chacune des espèces de rapaces présentes sur notre territoire ; ceci permettra de mesurer l'ampleur du déclin du Milan royal à l'échelle nationale.

Et il faut rappeler que dans le carré central de la carte I.G.N. de la carte Top 25 de Vénissieux, lors de la première enquête « Rapaces » en 2001, le Milan royal y avait été suspecté de nidification probable. En effet, un couple y avait été observé tout au long de la saison de reproduction et un transport de matériaux y avait été noté le 7 avril de cette même année par David FAURE, alors coordinateur du carré. Il s'agissait de l'un des deux seuls secteurs de l'époque dans le département du Rhône où l'espèce y avait été remarquée comme nicheuse probable avec le secteur de la carte I.G.N. de Tarare. Malheureusement, 2009 a été bien plus pauvre en nombre de données, car seuls des oiseaux en migration active y ont été observés au printemps, l'espèce y a donc même perdu son statut de nicheur possible de 2008 dans le carré.

Un autre objectif pour nous était également d'estimer la population au sein du carré du Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*, espèce relevée présente et nicheuse possible en 2008 en raison d'observations régulières d'une femelle, puis d'une observation d'un mâle, suivie en fin de saison de reproduction, à la date du 30 août 2008, de celle d'un individu juvénile, peut-être né au sein du carré sans que l'on en ait

la certitude absolue. C'est pourquoi, l'espèce y avait été notée nicheuse possible. Nous avons à ce titre précédé les objectifs du protocole national d'axer les recherches également sur cette espèce, en 2010 à l'instar des autres espèces voisines que sont les Busards cendrés *Circus pygargus* et des roseaux *Circus aeruginosus* : en effet, ces espèces sont toutes considérées comme soit à surveiller (ce qui est le cas des busards), soit comme vulnérables (cas du Milan royal) et sont en déclin sur le plan national.

L'effort de prospection porté sur le Busard Saint-Martin s'est avéré positif comme nous le verrons par la suite.

38 visites ont été réalisées sur ce carré, depuis le début du mois de mars jusqu'à la fin du mois d'août, soit plus du double qu'en 2008. Quatorze personnes y ont participé, ce qui est remarquable, dont douze lors des deux journées écovolontaires. Cette aide s'est avérée fort précieuse et nous a permis de quantifier sans ambiguïté le nombre de couples de Busards Saint-Martin. En effet, cette population aurait été très difficile à estimer sans cette aide du fait de la présence de plusieurs couples sur des secteurs géographiques proches : les relevés horaires effectués aux mêmes moments d'individus semblables physiquement, mais sur des lieux et avec des comportements différents, ont permis d'éliminer toutes les ambiguïtés.

Je remercie Jonathan JACK qui s'est bien appliqué à ce suivi, le plus souvent en ma compagnie, de mars à août. Je remercie aussi en particulier tous les participants aux journées écovolontaires du 18 avril et 20 juin 2009 ou qui m'ont accompagné certaines journées : Elyane BOISSIERE, Marcel CALLEJON, Nicole CARRET, Sorlin CHANEL, Alain FERRIE, Gabrielle HELLY-JOLY, Georges et Magye ORCEL, Isabelle RODRIGUE, ses deux enfants, Brigitte RUFFIN et deux autres personnes portant les prénoms de Yéléna et Michel (qui, je l'espère, se reconnaîtront, n'ayant pas relevé leur patronyme, qu'elles veuillent bien me le pardonner...).

Le nombre d'heures du suivi s'élève, du coup, en raison de cette participation accrue à 172,50 cumulées en 2009 contre 77 en 2008 pour une surface prospectée de 25 km². On estime, selon les normes du protocole national, qu'un carré est parfaitement suivi lorsqu'un minimum de 70 heures de prospection est réalisé : la fiabilité peut être considérée comme bonne pour l'ensemble des espèces d'autant plus que de nombreux indices de reproduction ont pu être relevés pour la quasi-totalité d'entre elles.

On peut penser que l'étude réalisée ainsi pendant les deux années 2008 et 2009, dans le même carré d'étude, nous a permis d'estimer de manière assez exhaustive les effectifs de chacune des populations de rapaces localement, même si certaines semblent être sujettes à des fluctuations en fonction des années.

Bondrée apivore *Pernis apivorus* :

Nombre de couples certains et probables : 1

Nombre de couples possibles : 1

Notre absence tout au long du mois de mai, en raison des week-ends prolongés, ne nous a pas permis de suivre la migration printanière de cette espèce contrairement à l'année précédente.

La première Bondrée observée fut donc une femelle nicheuse locale observée au-dessus des champs à la date du 30/05/2009. En fait, un couple au moins s'est reproduit avec certitude au sud-est du carré et a été localisé tel que l'ont confirmé les observations du 6/06/2009 et du 20/06/2009, au niveau du bois de Bayardières, commune de Chaponnay, d'où les oiseaux décollaient le matin. Un couple, ayant également un plumage standard comme le précédent, a été observé au-dessus du Bois des Fauries le 13 juin 2009, à Marennes, mais nous ne sommes pas sûrs qu'il ne s'agisse pas du couple précédent, car la distance qui les sépare est de 1 km 250 environ. Un doute subsiste car la femelle a été observée en vol



depuis cette même direction le même jour. Il peut s'agir d'un second couple. Le doute est permis d'autant plus qu'en 2008, deux couples au minimum avaient été notés sur ce même carré ainsi qu'un troisième couple possible. La migration postnuptiale a bien été relevée à la date du 29 août 2009 avec deux mâles adultes ainsi qu'un juvénile de l'année, au plumage caractéristique brun-roux, mais en provenance d'une région plus nordique. Aucun jeune local n'a pu être observé cette année dans le carré.

Busard Saint-Martin *Circus cyaneus* :

Nombre de couples certains et probables : 3

Nombre de couples possibles : 0

Ce fut la grande révélation de l'enquête 2009 dans ce carré. Tandis que l'an dernier, nous avions la suspicion de la nidification d'un couple de Busards Saint-Martin près de la zone agricole de la Platière au sud de Chaponnay, il s'avère qu'en réalité trois couples ont paradé simultanément au-dessus de jeunes taillis en lisière de bois. La première observation des parades s'est faite à la date du 4 avril. Ces parades ont été ré-observées le 11 avril. Étant, Jonathan JACK et moi-même, les deux seuls observateurs à ces dates, nous n'étions pas certains du chiffre de trois couples, mais d'au-moins deux. Il nous a fallu attendre la journée du 18 avril 2009, avec la participation de 11 personnes et en plaçant trois équipes en observation simultanée, pour avoir la confirmation de trois couples permanents sur la zone. On peut parler de nidification semi-coloniale dans la mesure où ces couples n'étaient séparés que par des distances comprises entre 500 mètres, pour les plus proches, et un kilomètre pour les plus éloignés.

La zone de nidification se situe au sud-est du carré dans les taillis, en lisière des trois bois suivants : celui de Servanay, au niveau de la Combe-Charouin, celui de Fauries et celui de Coupetan. Malheureusement, notre absence durant quasiment tout le mois de mai suivant, en raison des week-ends prolongés, et jusqu'au 20 juin suivant, pour assurer la prospection des autres secteurs du carré de manière équitable, ne nous a pas permis d'attester une nidification certaine de ces oiseaux dans ces zones. Une observatrice, Yéléna, ne les a ré-observés qu'une seule fois, en deux passages, durant ce mois et il est possible que les oiseaux se soient montrés par ailleurs très discrets.

N'étant retourné personnellement, avec une équipe de cinq personnes, dans ce secteur de nidification, que le 20 juin, il est possible que les jeunes se soient envolés avant cette date, bien que, dans la région, l'envol soit observé plutôt entre la troisième décade de juin et le début du mois d'août. Aucun mouvement, malgré tout, n'a été observé dans les taillis où s'observaient les chants et les parades des couples respectifs.

Un doute est pourtant permis, car il est dit dans la littérature qu'environ 50% des couples peuvent désertier leur site de reproduction avant la ponte. Et, en cas de ponte, les jeunes s'envolant à 45 jours, certaines familles désertent rapidement les lieux de nidification dans les quinze jours après cet envol si la nourriture vient à manquer (selon CORMIER, 1989, in Atlas des Oiseaux Nicheurs de France). Si l'on considère la date de début des parades observées dans la première décade d'avril pour les trois couples, en tenant compte d'un délai de 60 jours, la désertion aurait pu se faire aux environs du 10 juin.

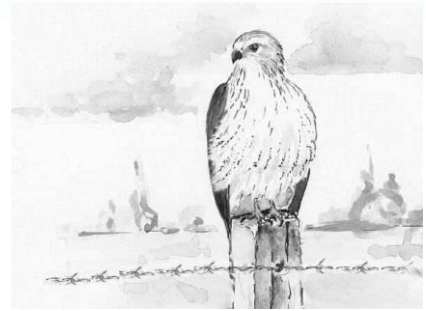
On peut toutefois en douter car un Busard Saint-Martin mâle adulte a été observé en chasse au sud du carré dans une zone agricole située à 2km de cette zone de nidification à la date du 20 juin 2009.

En conséquence, nous ne sommes sûrs donc que de la nidification probable et non de la nidification certaine, n'ayant été témoin ni de transport de proie au nid, ni d'observation de jeune comme ce fut le cas pourtant en 2008 dans ce secteur.

Buse variable *Buteo buteo* :

Nombre de couples certains et probables : 11

Nombre de couples possibles : 5



Au moins 9 couples de Buses variables probables, cinq couples possibles mais seulement deux reproductions certaines dont une avec un jeune à l'envol noté et une avec la fréquentation d'une aire connue. Notre absence entre le 20 juin et le 25 juillet 2009 pour cause de vacances d'été a eu pour conséquence cette insuffisance par rapport à l'année précédente dans la certitude de nidification : en effet, la majorité des jeunes à l'envol sont contactés principalement à cette période dans la région. En revanche, les couples territoriaux ont pu être déterminés précisément.

Dans le nord du carré, à la vue du nombre d'observations réalisées, on peut penser qu'un couple se reproduit au niveau du Bois cornu. Un couple déjà connu l'année précédente où un juvénile avait été repéré (entendu) à l'aire sur Vogelant et Plantier a été reconfirmé au tout début de la saison de reproduction le 28 février 2009, avec l'observation d'un mâle ne cessant de parader en miaulant au-dessus du bois où se situait l'aire, puis du couple le 30 mai suivant.

L'aire de Balésieu a également été réoccupée dans une rangée d'arbres en plein champ : un mâle ayant été observé également en parade le 20 février 2009. Puis, cet individu est observé le 30 mai harcelant un mâle de Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* passant près de l'aire, en chasse : un comportement, relativement rare chez la Buse variable, de défense de territoire constaté à l'égard d'un autre rapace généralement plus agressif. Enfin, un couple a été observé à plusieurs reprises au niveau d'un bosquet de Chante-Alouette, commune de Chaponnay, dont le mâle se querellant avec un autre mâle le 18 avril 2009, puis paradant seul au-dessus de ce bois en festonnant à la date du 30 mai 2009. Puis ce même couple sera revu au même endroit à la date du 29 août, miaulant.

Au sud-ouest du carré, 3 couples ont pu être localisés précisément dont un au niveau du Bois de Servanay à la date du 11 avril 2009, puis un couple décrivant des orbés en compagnie d'une Bondrée apivore femelle au-dessus du Bois des Fauries, ces individus étant observés en permanence entrant et sortant de ce bois à chacun de nos passages.

Un couple est observé paradant au-dessus du Bois d'Aven à la date du 13 juin 2009, les oiseaux étant observés là également à chacun de nos passages tout au long de la saison de nidification.

Enfin, au sud-est, en dehors du carré, à environ 2km, un couple m'a été signalé par Isabelle RODRIGUE nidifiant comme tous les ans dans le Bois de la Tuilière, dans la commune de Saint-Just-Chaleyssin. L'observation d'individus ou les cris réguliers entendus dans le secteur de Joux, commune de Luzinay, au sud, à la date du 15 août, permettent de penser à une nidification probable, ainsi que sur le lieu-dit Missy, 750 mètres plus au nord, où des individus sont observés en permanence et où une aire vide a été trouvée dans une haie de peupliers le 11 avril.

D'autres observations, au nord du carré, réalisées le 4 avril, entre Mions et Corbas, notamment près des abattoirs, laissent à penser que des individus se reproduisent sur ce secteur. En bordure du carré, un couple y a été noté, en conséquence, comme probable. La seule nidification certaine relevée fut celle localisée depuis un bois en amont du hameau des Cures, au sud-est du carré, à la date du 15 août 2009, avec un jeune criant. Par ailleurs, concernant les 5 autres couples nicheurs possibles, ils émanent d'hypothèses à l'issue d'observations d'individus isolés observés sur des secteurs très proches de ceux des couples probables et qui ne semblent pas pouvoir être rattachés à ces couples connus : pour exemple, tandis que le couple du Bois d'Aven paradait, un autre individu était observé dans le Bois juste en face, à 300 mètres de ce couple-là, posé, puis en vol, décrivant des orbés en lisière de forêt, là où, le 4 avril, une aire a été découverte à une quinzaine de mètres de la lisière, mais non réoccupée en période de reproduction ; on peut dès lors penser qu'un autre couple se reproduit à proximité, plus au nord, en raison du nombre d'observations réalisées tout au long du suivi.

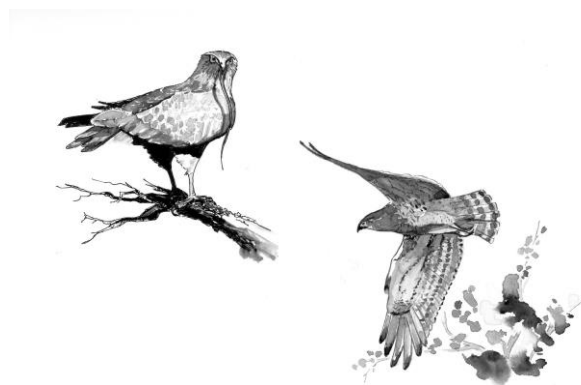
En ce qui concerne la migration pré-nuptiale, à noter la journée exceptionnelle du 28 février 2009 avec l'observation d'au moins 40 Buses variables, la plupart posées dans les champs, parfois en nombre dans les zones agricoles du nord du carré, et se nourrissant, a priori, de lombrics (un groupe de 12, un autre de 6, un autre de 17 et un de 5). Ces oiseaux, contrairement aux locaux, ne paraissent pas et un certain nombre a été vu décollant en fin de matinée, prenant de la hauteur en décrivant des orbés, avant de se diriger vers le nord, dont un groupe de 11 parmi les 17 se faisant rejoindre par un Épervier *Accipiter nisus* en migration. Deux, par ailleurs, ont été observés en compagnie d'un Milan royal volant vers le nord, ce dernier ayant la particularité de se nourrir d'une proie, un micromammifère, tout en décrivant des orbés avec le groupe. Puis, l'ensemble est parti également vers le nord.

Circaète Jean-le-blanc *Circaetus gallicus* :

Nombre de couples certains et probables : 0

Nombre de couples possibles : 1

Une seule observation d'un mâle clair, plus petit que la moyenne des circaètes observés, en vol au-dessus du Bois de Joux, commune de Luzinay, en direction du sud à la date du 15 août 2009, et qui ne nous permet pas d'attester d'une nidification certaine. Néanmoins, en 2008, une femelle observée en chasse, dans un secteur situé cinq kilomètres plus à l'est, nous laisse penser qu'un couple se reproduit annuellement au sud du carré. Mais les deux observations ont pour point commun d'être à la fois isolées (une par an) et tardives : dans le doute, rien ne permet d'affirmer que ces oiseaux soient locaux, même si le milieu semble leur convenir parfaitement.



Milan noir *Milvus migrans* :

Nombre de couples certains et probables: 2

Nombre de couples possibles : 1

Eu égard au très grand nombre d'observations réalisées entre le 11 avril et le 20 juin 2009 d'oiseaux locaux, un minimum de deux couples, peut-être de trois peut être donné si l'on veut rester prudent sur l'évaluation des effectifs. Ce qui est certain : un couple s'est reproduit sur le centre du carré au niveau de Vogelant et Plantier, à Chaponnay. Mais, contrairement à l'année précédente où deux couples s'étaient reproduits dans un massif boisé dense bordant la rivière l'Ozon en compagnie d'un couple de Hérons cendrés, cette année, les oiseaux semblent s'être reproduits dans un bosquet, probablement de peupliers, en bordure de prairies d'où les oiseaux décollaient.

Un autre couple s'est probablement reproduit au sud-est du carré, car un certain nombre d'observations se sont faites au niveau du Bois de Coupetan, à Marennes, et sur un bois proche au sud, la Combe Charouin. Comme l'année précédente, on suppose que ces oiseaux nidifient plus à l'est, mais sont différents de ceux du premier couple.

D'autres oiseaux, et notamment un couple ainsi qu'un oiseau au plumage immature de deux ans, donc probablement non nicheur, ont été observés évoluant en chasse, le 30 mai 2009, au-dessus des zones agricoles situées au nord de Marennes et Chaponnay. On peut supposer qu'il existe au moins un troisième couple nicheur en bordure du carré, mais non localisé.

En revanche, trois oiseaux volant à haute altitude, au-dessus du Bois de Servanay, à Villette-de-Vienne, le 18 avril 2009, se dirigeant vers le nord et cinq en vol groupé, décrivant des orbés au-dessus de la

zone agricole de Chante-Alouette à Chaponnay, le 25 juillet 2009, tout en se dirigeant vers le sud, sont sans équivoque des migrateurs.

Épervier d'Europe *Accipiter nisus* :

Nombre de couples certains et probables : 3

Nombre de couples possibles : 2



Le nombre d'observations de 2009, dans des secteurs bien définis du carré, nous ont permis d'évaluer un minimum d'au moins deux couples nicheurs probables, d'un certain et de deux possibles. Au sud du carré, bien boisé, on peut penser qu'un couple nidifiait au sud-est, soit sur le bois de Coupetan où un mâle a été observé décollant à la date du 18 avril, soit sur celui des Fauries près duquel une femelle décrivait des orbites, le 4 avril 2009, en lisière et au-dessus des champs de la zone agricole de la Platière. Mais difficile de dire si cette femelle est appariée au mâle qui a été également observé se posant en lisière du bois de Tholomé à 550 mètres plus au nord à la date du 13 juin 2009 et en provenance de la Platière (fourchette : un à deux couples). L'observation d'un Épervier mâle capturant un petit passereau à la date du 20 juin 2009, au sein du village de Chaponnay, près de l'église Saint-Barthélemy, puis le transportant en direction du nord, passant au-dessus du toit de celle-là, et celle d'une femelle, toujours à proximité de l'église ou en bordure du village, à Chante-Alouette, en vol plané, puis en chasse sur les nombreux colombidés, à la date du 29 août, laissent à penser que la reproduction a eu lieu tout près de ce monument, probablement au sein d'un grand parc ou jardin.

Enfin, la reproduction a été notée de manière formelle dans un bosquet du lieu-dit Villeneuve, en bordure nord de la commune de Luzinay, située en dehors de la limite sud du carré, puisqu'une femelle y avait été observée décollant le 6 juin et les cris de deux juvéniles non volants y ont été entendus le 15 août 2009.

Enfin, l'observation d'une femelle en vol, au nord-ouest du carré, lors de la journée écovolontaire du 18 avril 2009 par Alain FERRIE et Brigitte RUFFIN, peut laisser penser qu'il y ait une nidification possible dans ce secteur, là où l'espèce avait été notée à plusieurs reprises l'année précédente.

Concernant la migration, signalons qu'elle n'a été notée qu'une seule fois, avec l'observation d'une femelle en compagnie de onze Buses variables, sur la zone agricole de Balésieu, au centre du carré, à la date du 28 février 2009, en direction du nord.

Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* :

Nombre de couples certains et probables: 8

Nombre de couples possibles : 3

Huit couples probables ou certains, ainsi que trois possibles, ont été recensés. Au nord du carré entre Aillon, la zone de l'aérodrome de Corbas, les zones agricoles de Chapotin et des Chênes, les observations laissent à penser qu'un couple nidifie probablement et deux de manière possible. La vieille bâtisse en pierre de Grande-Grange, dans la commune de Mions, a été occupée par un couple observé défendant son territoire le 18 avril 2009 contre l'intrusion d'un autre individu, probablement de l'un de ceux cités précédemment.

Au niveau de Poursillan, à Saint-Pierre-de-Chandieu, on peut considérer la nidification certaine dans un milieu très favorable en raison du nombre d'observations réalisées tout au long du suivi, dont celle d'un juvénile en chasse le 25 juillet 2009. Le couple se reproduisant dans le clocher de l'église Saint-Barthélemy du village de Chaponnay a également été retrouvé à la date du 18 avril 2009, mais dans une

anfractuosité différente de celle de l'année précédente. Au moins, un juvénile s'y est probablement envolé, observé en chasse, à proximité, à Balésieu à la date du 25 juillet 2009.

Au sud, trois secteurs où des oiseaux y sont connus nicheurs comme tous les ans : un près de Fontagnières, au sud de Marennes, où un oiseau mâle chassait régulièrement pendant plusieurs semaines, ne cessant des allers et retours entre son terrain de chasse et son lieu de nidification proche. Un mâle a été observé régulièrement à Missy, au sud de Chaponnay, là où la nidification avait pu être prouvée l'année précédente. Une femelle, peut-être deux, ont été observées régulièrement à la date du 20 juin, plus au sud, à Villette-de-Vienne, près du Château d'Illins. Enfin, un juvénile a été observé en poste de guet au-dessus de champs de maïs et de tournesol, posé sur un fil en lisière du Bois de Joux à la date du 15 août.

Tous ces secteurs relativement distants ont été indiqués comme territoires probables ou certains de nidification. En revanche, d'autres oiseaux, au minimum trois, ont été identifiés en bordure de ces zones connues, toujours en chasse, mais on ne peut dire s'il s'agit d'oiseaux différents de ceux connus.

Faucon hobereau *Falco subbuteo* :

Nombre de couples certains et probables : 2

Nombre de couples possibles : 0

Comme l'an dernier, les oiseaux sont restés très fidèles à leur lieu de reproduction au sein du carré puisqu'ils ont été retrouvés là. A noter qu'un couple fréquente toujours le secteur de Vogelant-et-Plantier, puisqu'il y a été observé le 30 mai 2009. Nous pensons ces oiseaux nicheurs dans un massif de peupliers situé à l'ouest du stade de Chaponnay.



Enfin, un autre couple nicheur dans un peuplier bordant la rivière l'Ozon, près de Rechin, a pu être bien suivi après sa découverte le 30 mai et jusqu'à la date du 29 août en compagnie de deux jeunes déjà bien volants, mais moins farouches que les adultes, un mâle et une femelle distingués par leur différence de taille. Les jeunes volaient en compagnie des colombidés, surtout des Pigeons colompins *Columba oenas* accompagnés de quelques ramiers *Columba palumbus* venus se nourrir dans les champs, et se posaient en leur compagnie à la cime d'un arbre aux branches mortes et dénudées. Ces colombidés semblent rechercher leur compagnie pour la sécurité que ces faucons leur assurent ; et pour cause !... quand un jeune Faucon pèlerin *Falco peregrinus* est arrivé, attiré par ce rassemblement de plus de 130 Pigeons colompins dans l'espoir d'en capturer un, ce fut en vain car l'un des jeunes Faucons hobereaux lui a littéralement foncé dessus, le pourchassant en criant jusqu'à ce que cet agresseur quitte le site, prenant de la hauteur dans le ciel avant de disparaître vers le sud !...

Le troisième couple recensé en 2008, mais situé hors des limites du carré à 2km 500 au sud-ouest, n'a pas été recherché cette année en raison de sa position géographique et parce qu'un évènement fortuit nous y avait conduit, en l'occurrence un juvénile tombé au pied de son nid et rapporté en centre de soins, ce que nous avait signalé l'habitante qui l'avait récupéré.

Faucon pèlerin *Falco peregrinus* :

Nombre de couples certains et probables : 0

Nombre de couples possibles : 1

Une seule observation ponctuelle d'une jeune femelle de l'année en chasse à la date du 29 août 2009, attiré par les rassemblements postnuptiaux des colombidés sur les champs (Tourterelles turques

Streptopelia decaocto, des bois *S. turtur*, Pigeons ramiers et surtout colombins, nombreux ce jour-là avec plus de 130 individus) et malmené par un jeune Faucon hobereau né localement, près de Rechin, commune de Chaponnay.



On ne connaît pas l'origine exacte de cet oiseau. Soit celle-ci est née sur le seul secteur de nidification du Rhône connu en 2009, dans un nichoir placé sur la torchère de la raffinerie de Feyzin (la distance à vol d'oiseau est d'environ 10km), soit elle est née sur un lieu plus proche dans la ville de Vénissieux (où la nidification vient d'être prouvée lors de recherches menées en 2010 par Jean-Pascal FAVERGEON, spécialiste local de l'espèce), soit elle est originaire d'une autre région et en erratisme.

Malgré tout, chaque année, le secteur fait l'observation régulière d'individus en chasse y compris au printemps et en début d'été : on peut penser que la nidification y est proche.

Conclusion

Ce carré d'enquête, bien que situé en bordure de la couronne urbaine de l'agglomération lyonnaise, reste toujours intéressant en raison des milieux diversifiés existants : zones ouvertes agricoles de champs et prairies, surtout sur les parties nord et est du carré, en alternance avec des boisements qui se densifient au sud, indispensables pour la nidification de nombreuses espèces. La proximité des autoroutes, paradoxalement près de ce havre de paix, fait que l'on y accède très rapidement depuis le centre de Lyon : en trente minutes en moyenne.

Souhaitons que la zone soit encore protégée pour longtemps du mitage urbain. Déjà, se profile au nord du carré, un projet d'extension de la zone d'activité située en bordure de l'aérodrome de Corbas selon des rumeurs locales. Bien plus encore, le Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise, traversant le carré en son centre, menace directement les sites de nidification de plusieurs espèces de rapaces dont certains de Milans noirs et les deux sites de nidification du Faucon hobereau. L'enquête devra être reconduite à l'avenir dès la mise en fonction du projet qui est inévitable. Toutes mes données personnelles, non seulement celles sur les rapaces, mais celles aussi des autres espèces remarquables, ont été transmises au bureau d'études travaillant sur l'étude d'impact, en espérant qu'elles puissent permettre l'obtention de mesures compensatoires...

Cette année 2009, parmi les autres oiseaux remarquables, la Chevêche d'Athéna *Athene noctua* a été retrouvée sur un seul des deux sites où elle avait été observée en 2008 : un couple s'y est probablement reproduit soit dans un vieux noyer, soit sur un bâtiment de ferme, au lieu-dit Missy, dans la commune de Chaponnay. Enfin, à noter l'observation par Alain FERRIE d'une Huppe fasciée *Upupa epops* en vol au-dessus d'un milieu favorable, une prairie du lieu-dit Grand Pré à Chaponnay, et en pleine saison de nidification, à la date du 20 juin. Cette espèce, rare dans l'est lyonnais, observée dans le centre du carré, sera également menacée par le projet de contournement ferroviaire.

Parmi les invertébrés, le Chiffre *Fabriciana niobe*, papillon de la famille des nacrés, y a été observé à nouveau en 2009. Il s'agit d'une espèce rare pour notre département. A noter aussi, le 30 mai 2009, toujours en bordure de l'Ozon, l'observation d'un autre papillon plus commun en bordure des rivières, mais particulièrement esthétique, le Petit Mars changeant *Apatura ilia*, et celle de son cousin, encore plus rare, le Grand Mars changeant *Apatura iris*, le 13 juin suivant, dans la Combe Charouin, près d'un Saule argenté *Salix alba* qui constitue sa plante hôte.

Bertrand DI NATALE
coordinateur de l'enquête Rapaces du Rhône
LPO Rhône

Note sur le comportement d'un groupe d'Oedicnèmes criards à Lentilly en 2010

Dominique TISSIER

La commune de Lentilly, qui s'étend sur 1839 hectares à une altitude moyenne de 320 mètres entre les coteaux du lyonnais au sud et les premiers secteurs du bas beaujolais au nord, possède encore un écosystème assez riche, mais menacé par l'extension progressive de l'urbanisation, puisqu'elle est située aux portes du *Grand Lyon*.

L'enquête de 2004 a montré (TISSIER 2006a) qu'elle abrite de 5 à 8 couples d'Oedicnèmes criards *Burhinus oedichnemus*, qui nichent, soit dans des champs de maïs ou autres céréales, soit dans de petites vignes dont la présence locale annonce au visiteur le grand vignoble beaujolais.

On y trouve également un lieu de rassemblement postnuptial de ces oiseaux dont on connaît l'habitude de se regrouper, de fin août à mi-novembre, après leur nidification et avant leur départ en migration, en grandes troupes pouvant atteindre parfois les 200 individus.

Si à Lentilly on n'atteint pas ces chiffres, ni ceux de Saint-Priest, bien rapportés dans nos précédents numéros (TISSIER 2007a, ROLLET, CHAZAL & TISSIER 2007, INFO ORNITHO 2009, FREY 2010), on y a noté toutefois de beaux effectifs :

Le 12 septembre 2004, on découvrait pour la première fois ce site de rassemblement, avec un effectif modeste de 17 oiseaux.

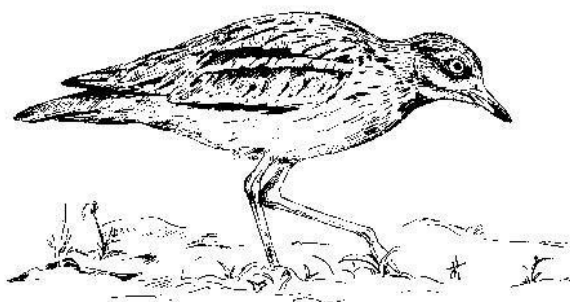
En 2005, 38 oiseaux étaient comptés le 24 septembre.

En 2006, quatre visites sur le site donnaient 37 individus le 9 septembre et 42 le 12 (M. MATHIAN & D. TISSIER), puis 42 également (très probablement les mêmes oiseaux) le 17 septembre.

En 2007, 48 oiseaux étaient présents le 22 août.

En 2008, 45 Oedicnèmes criards étaient au rendez-vous le 20 septembre.

Et en 2009, un maximum de 55 individus était recensé le 25 août.



Les Oedicnèmes se tiennent dans un champ, en général récemment labouré et hersé, qui est longé par une petite route qui mène à Lozanne et au vallon de l'Azergues, à une altitude de 280 mètres, au lieu-dit « Les Balmes ». Son étendue est assez vaste, environ 14 hectares, sa forme allongée d'environ 600 mètres dans sa plus grande longueur parallèle à la route. Ce champ est un peu surélevé par rapport à la chaussée, permettant aux Oedicnèmes qui se tiennent le plus

souvent dans la partie haute du terrain, d'être invisibles quand on ne fait que passer en voiture. L'observateur doit laisser son véhicule en bord de route et monter à pied sur le talus, très prudemment, pour compter les oiseaux sans provoquer un envol général.

A noter que ce rassemblement ne se prolonge pas sur ce site au-delà de septembre, pour une raison inconnue, mais probablement à cause de la chasse. Les oiseaux locaux rejoignent alors un autre point de rassemblement, peut-être celui de Saint-Priest dont les effectifs grossissent en octobre comme expliqué déjà dans cette revue (FREY 2010).

En 2010, 27 oiseaux étaient comptés le 24 août, puis 36 le 5 septembre avec 5 Traquets motteux *Oenanthe oenanthe* en halte migratoire.

Le 11 septembre, aucun oiseau n'était présent sur le champ et, pensant à un dérangement par un promeneur ou un agriculteur, j'allai repartir quand, jetant un œil un peu plus loin, je remarquai quelques oiseaux dans une prairie voisine.

Cette prairie, située de l'autre côté du petit vallon du ruisseau d'Ainay qui ne compte que quelques minces filets d'eau et rejoint l'Azergues au nord, a une superficie d'environ 4 ou 5 hectares entre ce ru aux rives boisées et un chemin rural desservant quelques habitations isolées du hameau du Quérat.

L'apparente mobilité de ces oiseaux m'intrigua et je reprenais mon véhicule pour rejoindre le dit chemin et, de là, pouvoir les observer tout à loisir de l'intérieur de ma voiture, sans les déranger.

Il y avait en tout 36 oiseaux, sans doute ceux du 5 septembre, dont le comportement me stupéfia, ne l'ayant jamais observé auparavant !

Les oiseaux couraient en tous sens pour capturer des proies, probablement des insectes, en abandonnant complètement leur discrétion habituelle. En plein jour - il n'était que 18h - au lieu d'être groupés et tapis au sol, ils se dispersaient sur toute la surface de la parcelle, comme animés par une folie dictée par la proximité de proies succulentes.

Je restais près de deux heures à les observer, en les recomptant régulièrement et en essayant de comprendre leur comportement. Parfois, certains oiseaux n'hésitaient pas à s'envoler sur de courtes distances pour changer de secteur de pré ! D'autres criaient, d'autres arrivaient en vol pour se joindre à la troupe...

Visiblement, la prairie était remplie d'invertébrés, sans doute des insectes de taille importante car les Oedicnèmes semblaient les détecter à quelques mètres de distance et couraient pour les capturer. Peut-être s'agissait-il de criquets récemment arrivés sur cette parcelle ? Je n'ai pas voulu le vérifier pour ne pas déranger les oiseaux en pénétrant dans la prairie. Mais on sait que les insectes constituent la plus grosse partie de leur alimentation, principalement les coléoptères, sauterelles, criquets, chenilles, complétée parfois par d'autres invertébrés et même, très rarement, des petits lézards ou micromammifères, voire des baies comme observé une fois à Chassieu où un individu attrapait une cenelle (TISSIER 2006b).

Il n'y avait pas de chasse collective, chacun chassant pour soi, ce qui expliquait la dispersion inhabituelle de ces oiseaux grégaires sur toute la parcelle.

Le plus étonnant, pour quelqu'un qui connaît bien les mœurs de cette espèce si discrète, c'est qu'ils ne semblaient pas du tout se préoccuper de passer inaperçus, eux qui jouent habituellement de leur extraordinaire mimétisme pour se confondre avec la couleur de terre des labours ou des chaumes. Ici, on les voyait sans aucune difficulté, leur plumage brun contrastant avec le vert clair de la prairie !

Mais le plus intéressant, que je ne compris qu'ensuite, c'est que j'assistais probablement à un de leurs comportements nocturnes typiques de leur mode d'alimentation, mais cette fois de jour !

Et évidemment, la nuit, on ne peut observer les actions de chasse et l'on sait peu de choses de leurs mœurs nocturnes. Même VAUGHAN & VAUGHAN-JENNINGS (2005), dans leur ouvrage très complet

sur l'espèce, ne mentionnent que peu de choses sur leur comportement nocturne. On y lit, par exemple, en page 247 :

« *At dusk foraging becomes more intensive and may be conducted in a series of high-speed zig-zag runs or flights and prey captures, with shorter and fewer pauses, or almost none.* »¹

Je n'avais observé, à Sainte-Consoirce, quelquefois, dans les rassemblements postnuptiaux, après la saison de nourrissage des poussins, en août et septembre, quand le soleil se couche et qu'ils se décident à bouger après être restés quasi immobiles toute la journée, que leur habitude crépusculaire de chanter, courir, crier et sauter en l'air en écartant les ailes, mimant la fameuse « danse des fous » des parades nuptiales. Mais alors, au bout d'un quart d'heure, ils s'envolent et disparaissent dans la nuit vers leurs lieux d'alimentation nocturnes. Et l'on ne voit plus rien de leurs activités !

Plus tôt dans la saison, on voit souvent les oiseaux s'activer de jour, mais c'est au moment du nourrissage des poussins qui, bien que nidifuges, restent une quarantaine de jours avec leurs parents. Ceux-ci leur amènent des proies, mais ils sont là évidemment en couple et non pas en groupe. Et ils se déplacent avec beaucoup de précautions pour passer inaperçus, s'immobilisant dès qu'un danger potentiel survient.

Ce jour-là, à Lentilly, rien de tel, ils couraient en tout sens, sans même se préoccuper des quelques promeneurs qui suivaient le chemin avec des enfants.

Si un lecteur de cet article a déjà observé un comportement similaire, qu'il n'hésite pas à me contacter pour m'en faire part, je serais très curieux de savoir si cela a déjà été noté ailleurs en France ou à l'étranger.

Malheureusement, c'est peut-être la dernière année que l'on observe ce rassemblement à Lentilly, car, à proximité immédiate de ce champ, moins de 500 mètres, s'est installé depuis quelques mois, un gigantesque chantier, celui de l'autoroute A89 qui détruit irrémédiablement plusieurs sites de reproduction de cette espèce, vignes, champs, pâtures, et bien d'autres ailleurs !

Dominique TISSIER

Bibliographie

- **CHAZAL R. & TISSIER D. (2007a)**. Programme de sauvegarde de l'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* dans le Grand Lyon. *Ornithos* n°14-6.
- **FREY C. (2010)**. Le rassemblement d'Oedicnèmes criards de Saint-Priest en 2009. *L'Effraie* n°28. CORA-Rhône, Lyon.
- **INFO ORNITHO (2009)**. Les rassemblements d'Oedicnèmes criards de 2008. *L'Effraie* n°25. CORA-Rhône, Lyon.
- **MALVAUD F. (1996)**. - *L'Oedicnème criard en France : résultats d'une enquête nationale (1980-1993)*. Groupe Ornithologique Normand, Caen.
- **ROLLET O., CHAZAL R. & TISSIER D. (2007)**. Le rassemblement d'Oedicnèmes criards de Saint-Priest en 2007. *L'Effraie* n°22. CORA-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2005)**. L'Oedicnème criard dans le Rhône. *L'Effraie* n°14. CORA-Rhône, Lyon.

¹ Au crépuscule, le nourrissage devient plus intensif et peut être mené par séries de courses ou vols en zig-zag à grande vitesse et captures de proies, avec des pauses plus courtes et moins nombreuses, voire presque aucune.

- **TISSIER D. (2006a).** Répartition de l'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* dans le Rhône. *L'Effraie* n°19. CORA-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2006b).** Notes sur deux comportements inhabituels de l'Oedicnème criard :
 - 1. Reproduction très tardive d'un couple d'Oedicnèmes criards dans l'est lyonnais en 2005
 - 2. Un Oedicnème criard mange une cenelle.*L'Effraie* n°19. CORA-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2007a).** Note sur les rassemblements de l'Oedicnème criard en 2006 dans le Rhône. *L'Effraie* n°20. CORA-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2007b).** *L'Oedicnème criard dans le Grand Lyon*. Brochure éditée par le CORA-Rhône, Lyon.
- **VAUGHAN R. & VAUGHAN-JENNINGS N. (2005).** *The Stone Curlew Burhinus oedicnemus*. Isabelline Books, Falmouth.

Première reproduction du Harle bièvre *Mergus merganser* dans le département du Rhône

Jean-Michel BELIARD

De catégorie faunistique holarctique, le Harle bièvre *Mergus merganser* est un canard plongeur assez répandu en Europe du Nord ; il est également présent dans le centre de l'Europe où il est inféodé aux grands lacs alpins.

Le Harle bièvre se rencontre au bord des lacs et cours d'eau assez lents des régions boisées, où il recherche des cavités dans les arbres pour nicher. Ce canard piscivore, de grande taille (58 à 68cm), d'allure très élégante, se nourrit principalement de petits poissons qu'il capture grâce à son bec légèrement crochu au bout et aux bords denticulés, mais niche dans une cavité d'arbre, parfois dans un nichoir ou à l'intérieur d'une habitation. Il est donc dépendant des plans d'eau calmes et poissonneux, assez profonds, et de la présence de rives boisées avec des arbres suffisamment âgés pour présenter des cavités naturelles assez grandes. Une fois éclos, les poussins, nidifuges, sautent dans le vide pour suivre leur mère et rejoindre le lac le plus proche !



Harle bièvre D.Tissier, Lac Léman, 15 juillet 2009

En dehors de la saison de reproduction, les oiseaux se rassemblent, parfois en très grands groupes pouvant atteindre, en période de mue de fin d'été, plusieurs dizaines de milliers d'individus. Ils pratiquent alors une technique de pêche collective à l'instar du Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo*.

La population européenne est estimée à 52 000 couples nicheurs et à un maximum de 150 000 hivernants en Europe de l'Ouest.

Le Harle bièvre est un nicheur rare dans notre pays avec environ 220-250 couples dans les années 2000 (DUBOIS *et al.* 2008), principalement en Haute-Savoie, mais aussi en Franche-Comté, avec

quelques couples dans le Doubs et le Jura. C'est un hivernant régulier en France avec un effectif moyen en hiver de 1 850 individus. Si l'hiver est froid, l'espèce fuit les plans d'eau gelés du nord de l'Europe et se réfugie dans les zones hors gel : grand cours d'eau et nord-est de la France. C'est surtout à partir de fin octobre qu'arrivent des oiseaux de Scandinavie et des pays baltes. Ce n'est que lors de vagues de grand froid que des arrivées plus massives peuvent être notées, alors jusque dans l'ouest et sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique.

La population nicheuse rhônalpine peut être estimée à un minimum de 200 couples, essentiellement concentrés en Haute-Savoie. Sur le lac Léman, où l'espèce est en extension, on estime les effectifs à environ 150 couples nicheurs dans les secteurs français (DUPUICH 2003). Quelques cas de nidification ont été rapportés du nord de l'Isère.

En Rhône-Alpes, le Harle bièvre est un canard régulièrement observé en hiver.

Dans le département du Rhône, on peut l'observer presque chaque hiver sur les plans d'eau du Parc de Miribel-Jonage et le bassin du Grand Large. Les effectifs varient d'une année à l'autre, avec un record de 37 individus le 28 décembre 2010 (*obs. pers.*). On peut parfois y observer leur technique de pêche en groupe, comme cet hiver sur les Eaux-Bleues.



Photo : Thierry VAN BAELINGHEM

<http://natureimage.fr/web/>

La nidification du Harle bièvre en Rhône-Alpes est ancienne ; selon Géroudet (1985), citant une nichée de 12 poussins à l'embouchure de la Dranse le 14 mai 1905, son installation dans la région daterait de la fin du XIX^e siècle. Le premier atlas du CORA mentionnait 100-120 couples sur l'ensemble du Léman, ainsi qu'une première nidification sur le lac d'Annecy en 1975.

A partir du début des années 1980, la population se développe nettement. Géroudet (1985) signale la colonisation sporadique du Haut-Rhône, du cours de l'Arve et de la Dranse, ainsi qu'une première nidification sur le lac du Bourget en 1986. Par ailleurs, des couples sont observés dans le Jura à partir de 1986. Cette augmentation du nombre de nicheurs est due à la pose de nichoirs, mais surtout à la protection légale de l'espèce.

En avril 2008 et 2009, un couple est observé dans l'Ain (*obs. pers.*) sur le canal de Miribel (Brèche de Thil), dans la commune de Thil, en limite avec le département du Rhône. Ces observations tardives d'un couple ont alerté les ornithologues du département sur la possibilité d'une reproduction de l'espèce. Malgré les quelques recherches effectuées le long du canal de Miribel et sur les plans d'eau du Grand Parc de Miribel-Jonage, aucune preuve ne put confirmer nos soupçons.

En mai 2010, un couple est observé sur le vieux Rhône, près de l'île de La Pape (Champs-Captants), commune de Vault-en-Velin.

Le 6 juin 2010, les gardes-techniciens de la société VEOLIA (gestionnaire du site de captage des eaux de Crépieux-Charmy) observent, le long du vieux Rhône, situé sur l'île de la Pape, une femelle de Harle Bièvre accompagnée de trois poussins âgés d'environ trois à quatre semaines. Ils seront à nouveau observés le 7 et le 30 juillet, puis une dernière fois le 9 août. Le CORA-Rhône, devenu depuis LPO Rhône, ne sera informé de cette découverte qu'en septembre ; de ce fait, le suivi de la nidification n'a pu se faire. Les informations sur la nidification de cette espèce nous ont heureusement été transmises par le CREN (Conservatoire Régional des Espaces Naturels) lors d'une réunion du comité de pilotage.

L'absence du mâle, dès juin, est normale, puisque l'on sait que, chez tous les anatidés, seule la femelle participe à la couvaison et au nourrissage des jeunes. D'ailleurs, une étude par marquage d'oiseaux adultes a permis de déterminer que les Harles bièvres mâles partent en juin et vont jusqu'en Scandinavie pour y muer, revenant dans notre région en automne.

Ces données nous permettent d'ajouter ainsi une nouvelle espèce nicheuse à la liste du département, la 140^e d'après la dernière mise à jour !

Afin de savoir si l'espèce reviendra nicher sur ce site, des recherches ornithologiques devront être menées en 2011, sur le bras du Vieux-Rhône qui longe l'île de la Pape. De même, des recherches seront entreprises le long du canal de Miribel et sur les plans d'eau du Grand Parc de Miribel-Jonage.

L'île de la Pape, appelée aussi « Champs-Captants », est une zone de captage des eaux pour l'agglomération lyonnaise. De ce fait, l'accès au site est interdit au public et seules les personnes ayant une autorisation peuvent pénétrer sur le site.

Jean-Michel BELIARD

Remerciements

Merci aux gardes-techniciens de VEOLIA-EAU, Marie-Laure BAILLY, Nicolas BASCHENIS, Christophe PERRICHON, Alain PONTET, Arnaud SOUVRAS, ainsi qu'au CREN, qui ont bien voulu me communiquer leurs observations de terrain.

Merci à Bertrand PERRIN qui m'a fourni une autorisation d'accès au site de captage de Crépieux-Charmy.

Bibliographie :

- **CORA-Rhône (2010).** Base de données du CORA FAUNE SAUVAGE - M.R.E. Lyon.
- **DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G., YEZOU P. (2008).** *Nouvel inventaire des OISEAUX de France.* Delachaux & Niestlé, Paris 2008.
- **DUPUICH H. (2003).** Le Harle bièvre, in **CORA-Région (2003) : Les oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes, 1977-2000. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes.** CORA éditeur, Lyon.
- **GEROUDET P. (1985).** Essai de synthèse sur l'évolution du Harle bièvre *Mergus merganser* dans le bassin du Léman. *Nos oiseaux* 38 : 1-18.
- **GEROUDET P. (1987).** *Les Palmipèdes.* Delachaux & Niestlé, Neuchâtel (Suisse).
- **ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D. (1999).** Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. Société d'Etude Ornithologique de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux, Paris.
- **YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1995).** *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989,* Société Ornithologique de France, Paris.

INFOS ORNITHO

Le Moineau soulcie, une nouvelle espèce pour le Rhône

Le 25 janvier 2011, la LPO Rhône recevait un mail de Bernard SONNERAT transmettant une information très intéressante : un Moineau soulcie *Petronia petronia* venait régulièrement cet hiver à une mangeoire à Ampuis, petite commune de 2200 habitants située aux confins méridionaux de notre département le long de la vallée du Rhône et connue pour ses vignobles de Côtes du Rhône.



Ce sont Maryse et Jean-Michel GEVREY qui ont eu la bonne idée d'installer chez eux, comme chaque hiver, une mangeoire pour nourrir les oiseaux et, surtout celle d'informer ainsi les associations ornithologiques, peut-être sans savoir qu'il s'agissait là de la première citation de cette espèce pour le département du Rhône !

Le Moineau soulcie est en effet un passereau plutôt méridional, principalement implanté dans les Pyrénées-Orientales, l'Aude, les Hautes-Alpes, ou, vers l'ouest, dans le marais poitevin. Là où il est le moins rare, il fréquente les milieux ouverts et les villages. Il devient de plus en plus rare quand on remonte la vallée du Rhône et les très petits effectifs de la Drôme et de l'Ardèche semblent en diminution. Il est présent dans la Massif du Pilat (Loire), où des petites bandes hivernales sont parfois notées, et très localisé en Savoie et en Isère (DUBOIS et al. NIOF). Plutôt sédentaire, le Moineau soulcie effectue cependant de petits mouvements de transhumance en hiver, probablement en fonction des conditions météorologiques.

Cette espèce vient très rarement aux mangeoires, mais la couverture neigeuse due à plusieurs épisodes météorologiques froids et assez longs, de décembre à janvier, a sans doute poussé cet oiseau d'Ampuis à y venir se gaver de tournesol ! Il y a été observé depuis le 1^{er} décembre 2010 et pendant quelques jours en période de neige. La mangeoire, qui attire de très nombreux oiseaux en hiver, est située dans le jardin de la propriété de M. et Mme GEVREY, sise dans la plaine alluviale qui s'étend entre les coteaux d'Ampuis et le fleuve.

A noter, d'ailleurs, à droite sur la photo, la présence d'une Alouette des champs *Alauda arvensis*, espèce aussi bien rarement vue au pied des mangeoires !

C'est donc une nouvelle espèce, la **305^a**, pour notre département, ce qui nécessitera une prochaine mise à jour de la liste des oiseaux du Rhône publiée dans *l'Effraie* n°22 !

Hiver froid à Miribel-Jonage et au Grand Large...

D. Tissier - Le Grand Large 29/01/2008



La rigueur hivernale, quoique toute relative, a attiré un très grand nombre d'anatidés à Miribel-Jonage et au Grand Large, puisqu'on a pu compter, certains jours où les étangs de la Dombes étaient probablement tous gelés, plus de 15 000 canards, principalement des fuligules (J.M. BELIARD *et al.* in Base de données de la LPO Rhône).

L'effectif des **Foules macroules** s'est également approché de ce nombre.

On retiendra la présence de 4 **Harles piettes** *Mergellus albellus*, dont un mâle magnifique, jusqu'à 30 Harles bièvres *Mergus merganser*, mais curieusement aucune macreuse, ni plongeon !

Les **Canards pilets** *Anas acuta* et les **Sarcelles d'hiver** *Anas crecca* se sont fait aussi admirer aux Eaux-Bleues, mais il n'y a été noté que 2 ou 3 **Canards souchets** *Anas clypeata* alors qu'un maximum d'une cinquantaine de **Canards siffleurs** *Anas penelope* était, lui, tout à fait remarquable !

A noter aussi un groupe de 6 **Fuligules nyrocas** *Aythya nyroca* ensemble sur le lac du Drapeau le 23 janvier 2011, alors que, le même jour, au Grand Large, une **Mouette mélanocéphale** *Larus melanocephalus* en plumage de premier hiver a suscité quelques interrogations aux observateurs (voir photo ci-dessous), car d'une taille inférieure aux Mouettes rieuses *Chroicocephalus ridibundus* voisines, mais la couleur grisâtre des pattes, leur longueur et la marque noirâtre caractéristique derrière l'œil, ont permis son identification (O. ROLLET & D. TISSIER in Base de données de la LPO Rhône).



Photo : Olivier ROLLET, Le Grand Large, janvier 2011

Un **Tadorne de Belon** *Tadorna tadorna* était présent le jour du comptage *Wetlands*, le 15 janvier 2011 et 3 à Bourdelan d'Anse le 17 mars (J.P. RULLEAU).

Les **Garrots à œil d'or** *Bucephala clangula*, moins dépendant des conditions climatiques locales, étaient une trentaine, comme d'habitude !

Des **Mésanges à longue queue** *Aegithalos caudatus* de type **scandinave** (ssp. *A. c. caudatus* ?) ont été aussi contactées fin décembre près des gravières (G. TISSIER comm. pers.). On sait que cet hiver a vu un afflux inhabituel de cette sous-espèce à tête entièrement blanche dans de nombreuses régions, principalement, toutefois, au nord-est de la France.



photo : Pierre FOULQUIER,
Mésange à longue queue *Aegithalos c. caudatus*
Camargue 2010

Reproduction du Blongios nain et du Héron pourpré, encore à Miribel-Jonage

Après l'observation d'un individu le 26 juin 2008 (Y. THONNERIEUX), puis le 25 mai et le 12 juin 2009 (C. D'ADAMO & J.M. BELIARD), un couple de **Blongios nains** *Ixobrychus minutus*, espèce toujours très discrète et difficile à observer, a été noté nicheur en 2010, pour la première fois depuis l'existence des bases de données, dans le Grand Parc de Miribel-Jonage (J.M. BELIARD in Base de données de la LPO Rhône). Deux juvéniles sont présents avec une femelle le 8 août 2010 permettant de conclure que le couple observé en été s'est bien reproduit ! Et un jeune oiseau, probablement de ce même couple, a encore été contacté le 10 septembre 2010.



A noter toutefois, pour les ornithologues rhodaniens des années 1980, que l'espèce a pu y être nicheuse à cette époque, comme en témoigne cette observation d'un mâle au Grand Large le 5 juillet 1989 (A. RENAUDIER & D. TISSIER), à une date bien précoce pour qu'on en fasse un migrateur !...

On sait qu'un couple au moins niche également au Parc Technologique de Saint-Priest. Belle série pour cette espèce inféodée aux roselières et qui, de ce fait, ne trouve dans notre département que quelques petites zones favorables !

Mêmes données dans notre base pour le **Héron pourpré** *Ardea purpurea* avec deux jeunes en août et un jeune le 10 septembre 2010 (J.M. BELIARD in Base de la LPO Rhône). Trouvé nicheur en 2005, c'est déjà, pour cette espèce, la 6^e année de nidification sur ce site, avec un seul couple chaque année et également deux jeunes en 2009. Et on ne connaît aucun autre site de reproduction dans le département !

Passage migratoire des Grues cendrées en mars

Le début du mois de mars a été marqué par de belles observations de **Grues cendrées** *Grus grus* en vol migratoire.

La première donnée est celle de 3 oiseaux en vol plein nord le 3 mars 2011, vers 11h35 au-dessus de Sainte-Consoce, dans les coteaux du lyonnais (D. TISSIER).

Puis, le 6 mars, un groupe important de 200 à 220 grues était repéré au-dessus de Rillieux-la-Pape (J.M. BELIARD), alors que, le même jour, 49 individus étaient signalés dans la vallée du Rhône, à Vernaison (G. SCHAHL).

Rien d'anormal dans ces dates qui correspondent bien à la période habituelle du pic de remontée de ces grands oiseaux vers la Scandinavie, l'Allemagne et la Pologne.

D'après le *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France* (DUBOIS *et al.* 2008), en effet, le passage pré-nuptial commence au début de février, mais culmine surtout début mars pour se terminer quasiment à la fin de ce mois. De 30 000 à 70 000 oiseaux hivernent chaque année en France, principalement dans le sud-ouest (Aquitaine et Midi-Pyrénées) alors que les célèbres lacs champenois n'en accueillent « que » 8 000 à 20 000 !

Dans les départements voisins, d'autres observations lors des premiers jours de mars sont à rapprocher de celles du Rhône.

Ainsi, dans la Loire, 7 oiseaux ont été notés à l'Hôpital-le-Grand (A. FAURE) et 30 à Bussièrès (E. & P. DUFAUX-MARTIN) le 5 mars et 40 sont passés au col de l'Oeillon le 6 mars (G. SCHMITT *in* loire.lpo.fr).

En Ardèche, 150 Grues ont survolé Labastide-de-Virac le 7 mars (V. ADRIAENS *in* www.corafaunesauvage.fr).

En Isère, 12 sont notées à Lieudieu le 2 mars (Y. CIESLA), 3 à St-Hilaire-la-Côte le 6 mars (F. BOISSIEUX) et deux groupes de 120 et 100 le 7 mars à Mottier (G. LAURENCIN) et à St-Pierre-d'Alleverd (J.P. CHALABERT *in* isere.lpo.fr).

En Haute-Savoie, 2 Grues passent dès le 3 mars, puis 88 le 7 à Groisy (J.P. MATERAC), 27 sont à Chilly le 6 mars (C. EMINET), des cris de migrateurs sont entendus à Publier (J.J. BELEY) et enfin 214 aux Ollières le 7 mars (J.P. MATERAC *in* haute-savoie.lpo.fr).

Beaux passages donc en ce début mars, auxquels on pourrait ajouter trois données de fin février !

A noter toutefois que, en région lyonnaise, et sans doute aussi dans toute la région Rhône-Alpes, la migration pré-nuptiale semble mieux marquée que la migration post-nuptiale qui voit les oiseaux traverser la France en une diagonale plus directe par le centre de notre pays, des Ardennes aux Pyrénées-Atlantiques, en délaissant la vallée rhodanienne.

Mais cette réflexion nécessiterait d'être approfondie, peut-être dans un prochain article, en faisant un bilan complet des données de cette espèce dans la base de la LPO Rhône.

Un Gobemouche nain signalé dans le Rhône en 2003

Le rapport du CHN sur les homologations d'observations d'oiseaux rares en France est publié régulièrement dans la revue *Ornithos* et attendu chaque année avec impatience par tous les ornithologues.

Même s'il y a très peu de citations dans notre région, la plupart des raretés étant observée sur les départements littoraux de la France (Ouessant, bien sûr, Vendée, Aquitaine, littoral de la Mer du Nord, Camargue, etc.), il est en effet toujours intéressant de s'informer sur ce qui a été vu et quelles espèces sont susceptibles d'être « cochées » lors de nos vacances ou de nos déplacements dans notre pays.

On trouve parfois dans ce rapport des données qui ne figurent pas dans les bases de données départementales !

Ainsi, dans le 27^e rapport du CHN, publié dans le numéro 17-6 d'*Ornithos*, en décembre 2010, et concernant les oiseaux rares de 2009, on a eu la surprise de découvrir une observation d'une espèce rare dans notre département. Observation homologuée, mais transmise avec retard par son auteur, puisqu'elle date en effet de l'année 2003.

Mieux vaut tard que jamais, comme dit la maxime !

Mais il est nécessaire de la reprendre ici, puisqu'il s'agissait alors d'une première départementale, celle du Gobemouche nain *Ficedula parva* !

L'oiseau a été observé le 27 septembre 2003, à Miribel-Jonage par Antony FAURE.

Les lecteurs de *L'Effraie* savent que cette espèce a été très probablement contactée le 19 mai 2009 à Chassagny par Edouard RIBATTO, qui l'avait identifiée, avec quasi certitude, au chant, sans pouvoir l'observer aux jumelles, car l'oiseau était resté caché dans les frondaisons de l'étang Neuf ! On trouvera les détails de cette donnée de 2009 dans l'article publié dans *L'Effraie* n°27 de décembre 2009 sous le titre : « Un possible Gobemouche nain à Chassagny (69) ».

Depuis lors, cette donnée de 2009 est en attente de validation par le CHR (l'espèce n'est plus soumise à homologation nationale, mais uniquement régionale, depuis 2006), mais il ne s'agissait donc que de la seconde du département !

« Le Gobemouche nain est un petit insectivore noté très rarement en France où il y a 364 données répertoriées jusqu'en 2005, dont environ 70% à Ouessant. Son statut est celui de migrateur rare. Il est nicheur de la Pologne et du sud de la Suède jusqu'au 65^e méridien est, ainsi que, localement, de l'Allemagne à la Slovaquie. La France est donc à l'ouest de cette aire de répartition. Il y est très majoritairement observé au passage postnuptial (98% des données), avec un pic à la mi-octobre. » (E. RIBATTO in *L'Effraie* n°27).

L'observateur de 2003, dont certaines données ont déjà été rapportées dans cette revue, est bien connu de quelques adhérents de la LPO Rhône, puisqu'il s'agit d'un jeune ornithologue, passionné et assidu, de la LPO Loire voisine ! S'il lit cette rubrique, peut-être pourra-t-il nous en dire plus sur cette première départementale du Gobemouche nain !